

Hors- Texte



mars 2023

124



Edito



Bonjour à tous·tes, bibliophiles ou professionnel·le·s des sciences de l'information.

Pour ce nouveau numéro, nous avons choisi d'aborder la transition numérique, thématique bien documentée mais néanmoins toujours actuelle. Il s'agit tout d'abord de rendre hommage à Alain Jacquesson, un des pionniers de l'informatisation des bibliothèques en Suisse romande et créateur de cette revue, puis de mettre en perspective cette transition dans les services d'information documentaire.

Les outils informatiques n'ont de cesse de révolutionner nos manières de faire et nos institutions doivent continuellement s'adapter. Au travers de différents axes - la gestion des documents nés numériquement, l'archivage à l'aune du numérique et la gestion des collections électroniques en bibliothèque, en passant aussi par la question de l'Open

Access - les articles que nous vous proposons interrogent et exemplifient ce que la transition représente encore aujourd'hui dans nos milieux.

Un retour sur le congrès WLIC de l'IFLA de juillet 2022 vous est également proposé par deux participant·e·s genevois·e·s, à qui l'AGBD a permis de se rendre sur place grâce à une bourse.

Merci à tous·tes les auteurs et autrices qui ont contribué à ce numéro, ainsi qu'à Alexis Rivier, qui a bien voulu nous accorder de son temps pour nous parler de sa collaboration avec Monsieur Jacquesson.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et nous réjouissons de vous retrouver dans quelque temps pour notre second numéro.

Le Comité de rédaction Hors Texte

Billet de présidence

L'informatisation des bibliothèques et les bibliothèques numériques sont les intitulés des deux cours qu'enseignait Alain Jacquesson à la HEG lorsque j'étais étudiant. Le thème de ce 124e numéro de Hors-Texte nous permet à la fois de faire un petit bilan des effets de la transition numérique qu'ont traversée les bibliothèques, les centres d'archives et les centres de documentation, mais aussi de rendre hommage à Alain Jacquesson et à sa carrière professionnelle. Ces transformations ont occupé la vaste majorité de sa carrière. Le comité Hors-Texte est allé à la rencontre d'Alexis Rivier pour parler de la carrière d'Alain Jacquesson*.

Cette interview fait d'Alain Jacquesson le trait d'union entre le passé et le futur et je trouve que c'est une belle façon de lui rendre hommage, à lui et à son œuvre.

Dans ce numéro, vous lirez par ailleurs des articles traitant de sujets très variés, à l'image des effets que le numérique a eus sur nos métiers : bibliothèque académique (Céline Saudou), Open Access (Benoît Epron), littérature numérique (Christian Cote et al.), bandes dessinées (Stéphanie Probst), salle de lecture virtuelle (Anouk Dunand Gonzenbach), ADN (Jan Krause-Bilvin). Vous ne serez probablement pas surpris-es par cette grande diversité, mais chaque projet pourrait, lui, vous surprendre et vous inspirer. L'inspiration, Anouk Santos et Guillaume Pasquier en ont ramené beaucoup de Dublin où se tenait la conférence de l'IFLA, dont vous pouvez également lire leur compte-rendu dans ce numéro.

La transition numérique n'est pas terminée. Les questions d'aujourd'hui sont évidemment différentes de celles d'il y a 20 ans, et nous n'avons pas fini de faire évoluer et de questionner nos pratiques professionnelles.

Je me réjouis de voir si, dans 20 ans, les choix que nous faisons aujourd'hui auront permis d'affirmer notre place au sein de la société de l'information en mettant en avant la valeur ajoutée de nos compétences professionnelles quel que soit le contexte technologique dans lequel nous évoluerons alors.

** Un grand merci au comité Hors-Texte pour cette initiative et à Alexis Rivier d'avoir accepté de jouer le jeu de l'interview.*

Logiciels libres en archives, bibliothèques et centre de documentation

L'informatique étant omniprésente dans nos métiers comme dans nos vies, nous devons de réfléchir aux outils que nous utilisons et aux conséquences que ceux-ci ont, entre autre, sur notre autonomie et sur la pérennité de notre travail.

Le jeudi 31 août 2023 aura lieu, à Genève, la journée Logiciels libres en archives, bibliothèques et centres de documentation. 10 ans après la première édition organisée par les bibliothèques de l'EPFL, du CHUV et la BCU Lausanne, l'AGBD s'est associée à l'organisation de la 2e édition, mêlant ateliers, présentations et débats sur les logiciels libres dans nos métiers, mais avec, cette année, une ouverture sur la culture libre au-delà des logiciels.

Ce sera l'occasion de découvrir des logiciels, d'échanger entre professionnel·le·s, de réfléchir à l'impact écologique de nos outils et de se rappeler qu'en se réunissant en communauté, on peut mutualiser les ressources autour d'une activité, même lorsqu'elle ne concerne qu'une niche.

L'événement est destiné à tout le monde, débutant·e·s comme expert·e·s. Inscription gratuite, mais obligatoire. Notez déjà la date dans vos agendas !

Raphaël Grolimund

Président de l'AGBD

Bibliothécaire à l'Infothèque de la HEG Genève

Alain Jacquesson, un bibliothécaire visionnaire et trois virus...

Michel Gorin, maître d'enseignement HES

Alain JACQUESSON (29.11.1946 - 14.9.2022)
Hommage lu le 21.9.2022, lors des obsèques

Cher Alain, tu es un très grand bibliothécaire.

C'est très tôt, pendant tes études à l'ancienne Ecole de bibliothécaires de Genève (entre 1966 et 1969), puis durant tes premières années de travail au Centre universitaire d'informatique de l'Université de Genève, que tu attrapes le virus de l'informatique. En précurseur, tu comprends que cette dernière, appliquée au traitement de l'information et à la gestion des bibliothèques, laisse présager des développements très prometteurs.

C'est ainsi qu'entre 1977 et 1981, alors que tu diriges l'Ecole de bibliothécaires de Genève, tu enseignes l'informatique documentaire, l'interrogation des bases de données et les réseaux. Cet autre

virus, celui de l'enseignement, ne te quittera plus, que ce soit dans le cadre de l'Ecole d'information documentaire puis de la filière du même nom à la Haute Ecole de gestion de Genève, ou au travers des conférences que tu es souvent invité à donner.

Se faisant la porte-parole improvisée des centaines d'étudiantes et étudiants qui t'ont eu comme prof, l'une d'entre elles a récemment très bien résumé leur sentiment général, je cite : *"un enseignant hors-pair, qui nous a transmis sa passion pour l'informatisation des bibliothèques. Inoubliable. Tout comme son regard malicieux lorsqu'on lui posait des questions, même si elles n'étaient probablement pas toujours intelligentes !"* .

Cher Alain, parmi tes étudiantes et étudiants à l'École de bibliothécaires de Genève, il y en a un (entre 1978 et 1981) qui n'est pas véritablement passionné par l'informatique : cet étudiant, c'est moi... À peine engagé comme chef du Service de coordination des bibliothèques de l'Université de Genève (SEBIB), tu fais le pari de m'engager comme ton adjoint bibliothéconomique, alors que je suis tout jeune diplômé et inexpérimenté.

Ce faisant, tu as lancé en fanfare ma carrière professionnelle, il y a de cela 40 ans. Je t'en serai toujours reconnaissant. Ce fut le début d'une longue amitié.

Pendant nos années communes au SEBIB, tu contribues avec enthousiasme, en usant de ta force de conviction légendaire et en n'hésitant pas à montrer parfois ton impatience, à la création de RERO avec d'autres partenaires romands.

En 1988, le Conseil administratif de la Ville de Genève te nomme à la direction des Bibliothèques municipales, dont tu informatiseras l'ensemble des succursales. Après ce passage dans une grande bibliothèque publique, tu es nommé, en 1993, directeur de la Bibliothèque de Genève (BGE), à la tête de laquelle tu demeureras jusqu'à ta retraite, en 2007.

A la BGE, tu peux continuer à "t'éclater", puisque ton cahier des charges te

donne mission d'assurer, je cite, "*le développement d'une vaste bibliothèque numérique (périodiques électroniques, livres numériques, digitalisation des fonds anciens, etc.)[...]*". Sous ton impulsion et avec l'aide de tes équipes, que tu sais écouter, soutenir, former et motiver, la BGE est en constante évolution.

Durant tes 14 années passées à la BGE, avant chaque été, tu réunis tes cadres pour un déjeuner convivial, chez toi à Corsier, et tu les régales avec la complicité de Marie - Jo. Cela fait de toi un chef et un collègue encore plus exemplaire

Cher Alain, je n'ai pas la prétention de refléter toute la richesse de la vie professionnelle exceptionnelle qui fut la tienne. J'ai du reste oublié, jusque-là, de parler du troisième virus dont tu étais porteur, que je me dois maintenant d'évoquer rapidement : l'écriture. En témoignent les articles que tu as écrits dans diverses revues professionnelles, mais aussi dans "*Hors-Texte*", un bulletin associatif genevois plus modeste mais qui t'était très cher, ce d'autant plus que c'est toi, en 1979, qui en avais proposé le lancement.

En témoignent encore les livres extrêmement fouillés, que tu as publiés seul ou en collaboration avec d'éminent·e·s collègues. Le dernier en date, un monu-

ment, a pour titre *"Histoire d'une (r)évolution : l'informatisation des bibliothèques genevoises, 1963-2018"*. Édité en 2019, tu l'as coécrit avec Gabrielle von Roten, qui nous a également quittés trop tôt, ce qui t'avait beaucoup affecté.

Récemment, j'ai reçu plusieurs témoignages, qui vont tous dans le même sens et dont je vais maintenant largement m'inspirer pour entamer ma conclusion. Cher Alain, ta modestie naturelle va en prendre un coup, mais tant pis, car tout ce que j'affirme est sincère !

Tu fus un exemple de bienveillance efficace et de profonde humanité, tu étais généreux, attentif aux autres, plein de gentillesse.

Tu t'es toujours investi avec passion, par exemple à la BGE lors de la *"Fureur de lire"*, durant laquelle tu participais à toutes les actions, même les plus rébarbatives, avec un joyeux enthousiasme ! Ou encore en acceptant de relever le défi qui consista à préparer en une nuit une conférence sur l'informatisation des bibliothèques, au pied levé !

Doté d'une insatiable curiosité et d'une force de travail impressionnante, tu bourslinguas entre la bibliothéconomie la plus visionnaire et les saveurs très festives de

la gastronomie et de l'œnologie.

Juste avant de conclure, je vais encore citer l'un de tes anciens étudiants, parce qu'il a très bien résumé, en une phrase, ce que nous sommes nombreuses et nombreux à avoir ressenti à ton égard : *"chaque fois que je l'ai lu ou entendu, il a toujours été une merveilleuse source d'information, d'inspiration et de questionnement, avec son don oratoire hors-pair, son physique tout en rondeur, sa personnalité attachante et riieuse"*.

Cher Alain, je le répète, tu es un très grand bibliothécaire.

Même la *"NZZ am Sonntag"* l'a indirectement affirmé, il y a quelques années ! En effet, tu affectionnais les vestons en velours côtelé. Or, dans la rubrique "Style" de cet hebdomadaire, quelqu'un avait demandé si on pouvait encore en porter. Et la réponse fut la suivante : *"Oui, à condition que vous vouliez avoir l'air d'un bibliothécaire..."* !

Merci pour tout, cher Alain.

Tu vas nous manquer, tu vas me manquer. Salut Alain, salut mon ami.

Michel Gorin

Ancien étudiant, ancien collègue et surtout ami depuis lors

Interview :

Alexis Rivier

Interview menée par le comité de rédaction Hors-Texte 2022-23,
étudiant·e·s en Bachelor en Information documentaire, HEG, Genève.

Rencontre avec Alexis Rivier, conservateur et
coordinateur numérique à la Bibliothèque de
Genève, en hommage à Alain Jacquesson.

Merci de nous accueillir pour cette interview en hommage à Alain Jacquesson. Avant de passer aux questions qui lui sont dédiées, pouvez-vous nous expliquer votre rôle actuel et le parcours qui vous y a conduit ?

Alexis Rivier : Je suis actuellement conservateur de la Bibliothèque de Genève, en charge de l'unité coordination numérique. Celle-ci possède trois piliers. Le premier est la coordination locale SLSP, puisque depuis la fin de RERO la ville de Genève se prend en charge elle-même, sans intermédiaire comme c'était le cas auparavant. Le deuxième pôle est l'atelier numérique multimédia, qui ambitionne notamment de se développer autour de l'audiovisuel. Le troisième pilier est le traitement numérique. Un collègue différent s'occupe de chacun de ces piliers, quant à moi, j'ai la tâche d'assurer la coordination du tout ainsi que de l'ensemble des projets numériques au niveau de la Bibliothèque de Genève.

Concernant mon parcours, j'ai une maturité scientifique, une formation et un Master ès Lettres de l'Université de Lausanne (UNIL), ainsi qu'un certificat de spécialisation en philosophie à l'Université de Genève. J'ai suivi l'ENSSIB à Lyon, ce qui m'a permis de concilier le

monde des livres et l'informatique, deux choses pour lesquelles j'ai eu beaucoup de connivence avec Alain Jacquesson. A mon retour de l'ENSSIB, j'ai tout de suite été engagé à la Bibliothèque cantonale du Valais, en tant que chargé de projet d'informatisation de la bibliothèque. Celle-ci était déjà informatisée : on avait la chance d'avoir en Suisse romande un réseau qui a permis d'informatiser très tôt les bibliothèques scientifiques, universitaires et patrimoniales. Ma tâche était de préparer l'informatisation des fonctions locales. En effet, le problème de RERO à l'époque était qu'il n'était qu'une machine à cataloguer et qu'il couvrait uniquement la description bibliographique ainsi que la recherche pour les usagers·ères via l'OPAC. Toutes les autres fonctions de gestion n'étaient pas intégrées (sauf à l'UNIL dans le cadre du système SIBIL). Il y avait beaucoup de réflexions durant cette période sur la mise en place d'une solution locale qui permette d'informatiser ces fonctions : prêt, acquisition, gestion de collections, en lien avec le système central Rero (principe de la "solution composée"). Par la suite, j'ai eu différents mandats à l'EPFL, à l'UNIL, à la BCU de Fribourg ou encore au Musée d'art et d'histoire de Genève. En 1993, je suis arrivé dans ce qui s'appelait encore la BPU (Bibliothèque publique et universitaire), où j'ai été d'abord colla-

borateur scientifique, avant de devenir conservateur à plein temps dès 1995.

C'est à la BPU que vous rencontrez Monsieur Jacquesson ?

AR : En fait, je l'avais déjà rencontré dans le cadre de mon travail à la Bibliothèque cantonale du Valais. Le directeur était alors Jacques Cordonier, qui m'a aussi beaucoup apporté et dont le leadership était impressionnant. C'est lui qui m'a envoyé visiter différents sites pour découvrir leur travail d'informatisation des fonctions locales. C'est dans ce cadre que j'ai rencontré Alain Jacquesson, en 1990, alors directeur des Bibliothèques municipales; c'était aussi l'époque de la construction de la Bibliothèque de la Cité, dont il était très fier. Rétrospectivement, je trouve qu'il m'a consacré beaucoup de son temps. Il a par la suite quitté son poste aux Bibliothèques municipales pour rejoindre la BPU en 1993, où je l'ai retrouvé quelques mois plus tard.

Dans votre billet de blog en hommage à Monsieur Jacquesson, vous évoquez le fait que vous étiez chargé de cours en informatique documentaire. M. Jacquesson se présentait lui-même comme animé par une passion de transmettre et il a

marqué ses collègues, élèves et amis par sa qualité de pédagogue. Avez-vous retrouvé ces qualités pendant votre collaboration ?

Oui, il m'a accordé sa confiance, et c'est une des choses pour lesquelles je lui suis le plus reconnaissant. Il m'a proposé de prendre un enseignement dans le cadre du CESID (Certificat d'études supérieures en information documentaire, 1986-2009). Il faisait partie du comité scientifique de ce certificat, lequel m'a proposé une charge d'enseignement de 50 heures lorsque le programme a été renouvelé. Nous avons aussi donné ensemble plusieurs cours de formation continue, une expérience que j'ai trouvée très enrichissante.

À l'interne aussi, sa volonté était d'éveiller l'attention des collègues aux nouvelles technologies ainsi qu'aux autres champs qui étaient en train d'émerger, à un moment où les pratiques étaient limitées. On a donc fait des formations sur les périodiques ou encore sur la numérisation. Donner ces cours à deux permettait d'alterner les dynamiques, cela s'est révélé très formateur.

La transmission, pour lui une valeur clé, passait par la formation professionnelle et par l'écriture des livres, par l'oral et par l'écrit. Il avait le contact facile et savait manier l'humour quand il fallait. C'était

quelqu'un de très agréable et il a été énormément apprécié.

Quels ont été les enjeux et les réussites de ces collaborations avec M. Jacquesson ?

AR : Comme précisé auparavant, mon profil l'intéressait tout particulièrement. Il fallait justement informatiser toutes les fonctions locales à la BPU et cela faisait partie de mon cahier des charges. Un autre dossier était "l'informatisation des documents non bibliographiques". A l'époque, on ne pouvait pas imaginer les mettre sur le catalogue central et RERO n'était pas fait pour. On a dû trouver une solution pour leur informatisation.

Autre problématique : les ouvrages en arabe et en cyrillique. On constatait des problèmes avec les alphabets non-latins, que les systèmes traitaient uniquement par translittération.

Lorsque je suis passé à plein temps, j'ai eu un nouveau cahier des charges. Une de mes nouvelles tâches était "la préparation d'une politique de numérisation d'une collection". La mise en place d'une bibliothèque numérique (comportant à la fois des périodiques électroniques et les collections numérisées de la BPU) avait été l'une des raisons principales de l'engagement d'Alain. Il s'est d'ailleurs beaucoup intéressé au phénomène "Google

Books", le percevant aussi bien comme une menace que comme une opportunité pour les bibliothèques : menace, car la firme Mountain View, en envisageant la numérisation de masse des collections contrastait avec l'approche sélective et qualitative de la numérisation par les bibliothèques; mais une opportunité car l'initiative représentait une formidable reconnaissance du modèle de la bibliothèque.

Parmi nos réussites, il y a le fait que la BPU a été l'une des toutes premières bibliothèques à avoir un site web, en 1995. Alain Jacquesson en était très fier ! L'informatisation des fonctions locales en est une autre, qui a pris du temps mais s'est finalement concrétisée. Autre réussite : le réseau BibliOpass, car nous avons été, avec la Bibliothèque nationale, les principaux instigateurs de ce réseau et l'avons mis en place. En numérisant le *Journal de Genève*, en collaboration avec la direction du *Temps*, en collaboration avec la Bibliothèque nationale encore, nous étions aussi fiers d'être parmi les premiers à numériser l'intégralité d'un titre de presse. Enfin, il y eut les réussites internes, avec la modernisation des équipements - les terminaux SIBIL, véritables mamouths de 30 kg, devenus des PC - ou encore la transformation de l'atelier de reprographie traditionnelle en atelier de numérisation.

Parmi les difficultés Alain Jacquesson relevait surtout un point, qui le chagrinait beaucoup : celui de l'utilisation des catalogues et des bibliothèques numériques. De nombreuses études relataient à quel point l'expérience d'utilisation des catalogues informatisés n'était pas simple. Les utilisateur-trice-s avaient de la peine à s'y retrouver, on naviguait avec différents systèmes et interfaces qui demandaient un apprentissage spécifique et ne fonctionnaient pas ensemble. Toutes sortes de questions se posaient (et se posent encore aujourd'hui). Il y a aussi eu des moments difficiles lors de la migration depuis SIBIL - on a en général probablement des attentes disproportionnées sur les nouveaux systèmes informatiques. Ou encore les déceptions lorsque certains projets institutionnels n'ont pas vu le jour, comme celui dans les années 2000 de réunir en une seule institution sous le nom de "Bibliothèques de Genève" les bibliothèques de lettres et de théologie de l'Université avec la BPU, pour lequel Alain Jacquesson avait beaucoup travaillé. Enfin, il y avait le regret que la bibliothèque n'ait pas su prendre le virage de l'audiovisuel.

Quel est l'héritage professionnel et humain que M. Jacquesson vous a laissé, à vous et à la BGE ?

Humainement, il était quelqu'un d'extrêmement attachant, il faisait vraiment confiance à ses équipes. Je mesure encore aujourd'hui l'importance de cette confiance ! Il avait un réel enthousiasme et plaisir à travailler avec nous - par exemple, on réglait beaucoup de questions de manière informelle à l'heure du café. Professionnellement, il avait la passion des nouvelles technologies - je ne sais pas si le terme "geek" lui correspondait, mais il avait ce côté-là. C'est un univers qui l'enthousiasmait. Surtout, il voyait clairement les opportunités et les risques de l'évolution technique, raison pour laquelle il tenait beaucoup à la formation et à l'éveil des consciences des professionnel-le-s en bibliothèque.

Vous avez écrit plusieurs textes ensemble, dont l'ouvrage *Bibliothèques et documents numériques : concepts, technique et enjeux*. Que représentait ce texte, pour vous et pour M. Jacquesson ? Quels étaient ses objectifs ? Comment se situe-t-il dans votre collaboration, et comment avez-vous procédé pour le rédiger ensemble ?

Au début, nous avions prévu de le rédiger à trois, avec Gabrielle von Roten, alors directrice du service de coordination des bibliothèques universitaires.

Elle s'est toutefois retirée du projet par manque de disponibilités. Alain Jacquesson et moi nous sommes partagés équitablement les chapitres à rédiger. Mais c'est lui qui a eu l'idée de proposer ce livre à l'éditrice et que j'ai ainsi pu participer à la collection *Bibliothèques* des éditions du Cercle de la librairie. Celle-ci s'est arrêtée il y a quelques années, mais elle a vraiment été une référence pour la profession dans l'univers francophone. Je lui suis très redevable de m'avoir ouvert à cette forme d'expression, de m'avoir permis de parler du métier par le biais de la publication.

En 1992, M. Jacquesson avait rédigé dans cette collection le livre *L'informatisation des bibliothèques*, où déjà il cherchait à proposer un examen complet de la question : il y avait une finalité didactique mais aussi professionnelle. Tous les aspects de l'informatisation des bibliothèques y étaient expliqués. En 1995, une deuxième édition a lieu. Grâce au succès de ces publications, l'éditrice a accepté de faire un nouveau volet, d'explorer le contenu des documents numériques dans les bibliothèques sous tous ses aspects, qu'ils soient pratiques ou techniques, mais également d'en saisir les enjeux : "Qu'est-ce que cela implique ? Quelles sont les implications économiques, scientifiques, intellectuelles, juridiques ?". Toujours dans l'idée d'être attentif à ce que

le numérique va changer et apporter. L'objectif essentiel était d'inciter le milieu professionnel à se doter d'une solide culture numérique. Nous apprécions beaucoup de pouvoir observer notre profession en surplomb et ce livre était la forme la plus intéressante pour le faire. Pour la publication de la première édition, ça a pris plus d'une année. Le volume a eu du succès, on avait visé juste : il répondait à un réel besoin professionnel. Nous étions vraiment contents et fiers, car c'était la première synthèse complète en français sur la question. En 2003, notre éditrice nous a écrit pour nous dire que le livre serait bientôt épuisé et pour nous demander si on voulait rééditer, ce que nous avons accepté. Question délai, elle a su faire preuve de beaucoup de patience - prévu pour un an plus tard, on a pris plus de deux ans pour le rédiger. Nous y sommes arrivés fin 2005. Il faut dire une chose assez amusante : le photocompositeur de l'époque nous avait proposé de nous envoyer en fichier notre ancienne version sous forme de texte afin de la réactualiser, mais nous avons quand même tout réécrit.

Lors d'une présentation du livre que nous avons faite à la Bibliothèque nationale de France, Alain Jacquesson avait dans son interview cherché à vérifier si notre vision de 1999 avait résisté au temps, 6 ans plus tard : l'arrivée de la numérisation

industrielle et la croissance phénoménale des périodiques électroniques, avaient été bien notées, de même que l'arrivée de l'Open Access, encore marginal en 1999. C'est aujourd'hui une tendance très marquée qui continue à faire son chemin, même s'il y a encore beaucoup de travail dans ce domaine.

Racontez-nous trois moments clés de votre collaboration, qui vous ont marqué jusqu'à aujourd'hui.

L'un de ces moments marquants a été l'annonce de l'abandon de SIBIL. C'était en 1994, je venais d'arriver à la bibliothèque. C'était un tournant vraiment important en termes d'informatisation des bibliothèques. Il fallait se faire à l'idée que les bibliothèques de RERO abandonnaient un système historique. Cela a conduit au gel des développements du système SIBIL. Le nouveau système VTLS, développé aux États-Unis, avait remporté l'appel d'offres pour l'informatisation de la Bibliothèque nationale. Les instances de RERO ont pris la décision de choisir le même système, afin de profiter des synergies avec la Bibliothèque nationale. On retrouve d'ailleurs cette histoire dans le livre *Entretiens*. Je me souviens d'Alain Jacquesson qui passe dans les bureaux tout excité par ce changement d'orientation majeur, pressé de l'annoncer à

tout le monde !

Le deuxième moment clé a été la proposition d'enseignement pour le CESID. C'était d'une toute autre envergure que les formations que j'avais données auparavant avec Alain Jacquesson. Il m'avait convoqué dans son bureau et proposé 50 heures de cours d'informatique documentaire : la notion d'informatique documentaire et ses composants, les banques ou bases de données locales et externes, biographiques, textuelles ou numériques, les systèmes intégrés de gestion de bibliothèques (SIGB) et leurs différents modules, la réalisation des OPAC... C'est une aventure que j'ai faite jusqu'à l'arrêt du CESID en 2009. Aujourd'hui, je ne sais pas comment je trouverais le temps de donner un enseignement de ce type-là.

Le troisième moment clé se situe quelques années après sa retraite : Alain Jacquesson avait à cœur de poursuivre son travail de transmission – que ce soit comme consultant, par des cours qu'il a continué de donner, des conférences et des publications. A cette époque mon épouse monte une maison d'édition qui s'appelle *L'Esprit de la Lettre*, dans laquelle elle me propose la responsabilité d'une collection autour des bibliothèques: Bibliothéchos. A côté des livres écrits pour la collection *Bibliothèques* aux éditions du *Cercle de la Librairie*,

Alain Jacquesson avait des projets de portée locale qui n'entraient pas dans la politique de publication de cet éditeur français. Grâce à *L'Esprit de la Lettre*, nous avons pu concrétiser plusieurs de ses projets. *Les bibliothèques à Genève : essai de chronologie 1478>2014* relève tous les événements importants des bibliothèques genevoises sur un demi-millénaire. Dans les *Entretiens*, volume issu des interviews de quatre anciens directeurs actifs au tournant de l'informatisation des bibliothèques, Alain Jacquesson a eu l'occasion de livrer un témoignage plus personnel sur sa carrière. En 2019

paraît *Histoire d'une (r)évolution*, rédigé par M. Jacquesson et Gabrielle von Roten. C'est un livre de référence sur l'informatisation des bibliothèques à Genève qui fourmille aussi d'anecdotes sur les acteurs de ce changement qu'Alain Jacquesson a côtoyés pour la plupart. Il était particulièrement heureux d'être arrivé au bout de ce manuscrit.

Références bibliographiques :

CORDONIER, Jacques et al., 2016. *Entretiens*. Genève : L'Esprit de la Lettre. Bibliothécos. 116 p. ISBN 2940587032

JACQUESSON, Alain, 1992. *L'informatisation des bibliothèques : historique, stratégie et perspectives*. Paris : Cercle de la Librairie. Bibliothèques. 283 p. ISBN 2765405115

JACQUESSON, Alain, 1995. *L'informatisation des bibliothèques : historique, stratégie et perspectives*. 2e ed. Paris : Cercle de la Librairie. Bibliothèques. 362p. ISBN 2765406049

JACQUESSON, Alain, RIVIER, Alexis, 1999. *Bibliothèques et documents numériques : concepts, composantes, techniques et enjeux*. Paris : Cercle de la Librairie. Bibliothèques. 377p. ISBN 2765407169

JACQUESSON, Alain, RIVIER, Alexis, 2005. *Bibliothèques et documents numériques : concepts, composantes, techniques et enjeux*. 2e ed. Paris : Cercle de la Librairie. Bibliothèques. 573 p. ISBN 2765409153

JACQUESSON, Alain, 2015. *Les bibliothèques à Genève : essai de chronologie 1478 > 2014*. Genève : L'Esprit de la Lettre. Bibliothécos. 153 p. ISBN 2970083870

JACQUESSON, Alain, VON ROTEN, Gabrielle, 2019. *Histoire d'une (r)évolution : l'informatisation des bibliothèques genevoises 1963-2018*. Genève : L'Esprit de la Lettre. Bibliothécos. 389 p. ISBN 2940587117

Rencontres, fraîcheur et bibliothèques : une semaine de congrès à Dublin

Guillaume Pasquier, Bibliothécaire numérique à l'Institut de hautes études internationales et du développement

Anouk Santos, Bibliothécaire spécialiste soutien à la recherche à la Bibliothèque de l'Université de Genève

Après deux années sans congrès IFLA WLIC en présentiel, deux bourses étaient accordées par l'AGBD pour envoyer des bibliothécaires genevois·es à celui de Dublin en juillet 2022. Nous avons eu la chance de décrocher le sésame et remercions l'Association de nous avoir offert cette opportunité.

Petit compte rendu de notre expérience.

L'année était mouvementée pour l'IFLA, qui a relevé le secrétaire général Gerald Leitner de ses fonctions après des plaintes pour maltraitance au travail et des rumeurs de dépenses inappropriées. Des démissions ont suivi au sein du *governing board*, et une session était organisée pendant le congrès pour clarifier la situation auprès des membres.¹ Cela n'a toutefois pas empêché l'expérience d'être excellente grâce aux efforts du comité d'organisation local. Après un accueil par Halo Locher, Mary Robinson,

Présidente de l'Irlande de 1990 à 1997 (et première femme à ce poste) est intervenue sur le défi de la crise climatique. Elle a cité Antonio Guterres qui affirme qu'il y a un choix à faire entre l'action collective ou le suicide collectif. Mary Robinson pense que les bibliothèques sont naturellement du côté de l'action collective. Alors comment pouvons-nous relever le défi en tant que bibliothécaire ? En encourageant les personnes à parler de la crise climatique entre elles afin que le sujet soit plus abordé dans la société. La thématique du congrès : *inspire, engage, enable, connect* lui semblait d'ailleurs

¹ Compte-rendu de cette séance sur biblog.ch

parfaite. Selon elle, les bibliothécaires peuvent créer un environnement propice à cette conversation, utiliser la connaissance pour motiver les gens, inspirer les jeunes à être innovant·e·s et encourager l'action collective pour le changement. Encore une fois, les bibliothèques semblent être la réponse à toute crise. Ne pouvant pas résumer toutes les sessions auxquelles nous avons assisté par la suite, nous avons regroupé les plus intéressantes dans ce compte-rendu par thématique.

Impact et marketing

La New York Public Library (NYPL) présentait les résultats d'une enquête sur l'impact de la pauvreté sur la circulation des livres, montrant que les quartiers les plus pauvres connaissent aussi la plus basse circulation. Cette mesure a encouragé l'allocation de ressources supplémentaires pour leur soutien. Dans un autre genre, la création académique et artistique dans ses locaux ou grâce à ses collections est également suivie à travers les citations pour mesurer et mettre en avant son impact culturel à d'autres niveaux.

L'importance de se concentrer sur les effets pratiques des bibliothèques pour la population plutôt que sur les métriques

traditionnelles (prêts, visites, etc.) était également soulevée par l'association américaine ALA et sa section de bibliothèques publiques. Cela nécessite toutefois de grandes enquêtes et une coordination, notamment à travers les organisations professionnelles (comme the Bridge Project² en Ontario). La création de benchmarks, l'analyse de tendances doivent se faire à un niveau supérieur tout en s'appuyant sur les institutions membres et permettent aux bibliothécaires d'évaluer de manière chiffrée les réussites et progrès à accomplir³.

Nous avons aussi suivi la session marketing, qui en met toujours plein les yeux. Les projets vainqueurs du *IFLA Press-Reader International Marketing Award* étaient présentés. En troisième position, la bibliothèque publique de Chattanooga (Tennessee) présentait sa campagne "*Here We Grow*" pour faire connaître les services innovants de la bibliothèque : une vidéo promotionnelle formidable⁴ avec un budget "très limité" de 25'000 dollars. La première place est revenue aux bibliothèques de Yarra en Australie. Changeant volontairement d'image de marque en troquant leur couleur verte traditionnelle pour un rose flashy, le but

² <https://www.torontopubliclibrary.ca/bridgetoolkit/>

³ <https://www.ala.org/pla/data>

⁴ <https://youtu.be/hu9-zDY3jLI>

de leur campagne était de ne pas ressembler à une bibliothèque, de mettre en avant l'offre plutôt que l'institution et de se concentrer sur un seul message à la fois. Ainsi, des questions-réponses telles que *"Who has the patience to teach your mum how to use her phone? Our librarians do"*, ou encore *"Where can you learn about laser-cutters, beat-making and video editing? At the library"* ont été affichées à travers la ville, communiquant qu'une bibliothèque, c'est bien plus que des livres. Cette campagne a été un succès, avec 23% d'augmentation des inscriptions !

Inclusion et diversité des publics

Les bibliothèques de prison étaient le sujet d'une session car leurs bénéficiaires sont multiples : donner accès à l'apprentissage, proposer des contenus dans de nombreuses langues et à des niveaux différents, soutenir la cohésion sociale et la réinsertion ou encore fournir des informations légales. L'Irlande a d'ailleurs mandaté une étude sur le sujet. Ce pays compte 12 prisons qui diffèrent de niveau de sécurité et d'administration. Il est donc difficile d'avoir un service équivalent partout. Dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie nationale pour les bibliothèques publiques, un rapport sur la situation dans les prisons a été mandaté

à l'Université d'Ulster au Royaume-Uni. Il en résulte des recommandations pour le développement de la qualité des services offerts par les bibliothèques, tant sur les besoins à court terme que dans une vision à long terme.

Dans un autre registre, les bibliothécaires américain·e·s font face aux lois dites *"Don't say gay"* qui interdisent dans certains états toute discussion de sujets LGBTQIA+ par un·e enseignant·e avec ses élèves. Les sites web des bibliothèques recensent de nombreuses informations sur ces sujets : celle de Birmingham (Alabama) archive par exemple des sites web d'importance locale et de nombreux événements continuent d'être organisés.

En Australie, à Yarra, la communauté étant vulnérable (fort taux de logements sociaux), la bibliothèque doit prouver son statut d'alliée bienveillante. Outre le marketing, cela passe par une remise en question réelle : affronter des biais (par exemple pour le recrutement) et reconnaître des erreurs. Après l'engagement d'une première personne transgenre, des questions déplacées de collègues ont motivé l'organisation de formations. Supprimer les champs de genre dans les formulaires et offrir des badges à pronoms sont aussi des actions mineures qui peuvent avoir un impact. Parfois, changer des vies se fait simplement en les amé-

liorant un tout petit peu.

En contraste, dans une autre séance, des propos légitimant l'accueil de conférences "féministes" anti-trans (TERF) au sein de bibliothèques sous couvert de neutralité et de liberté d'expression montrent à quel point les bibliothécaires poursuivent les mêmes erreurs malgré des décennies d'expérience. Une institution qui choisit d'accueillir des opposant·e·s aux droits trans ne peut pas prétendre être accueillante envers le groupe discriminé.

Un autre sujet de présentation était l'intelligence artificielle, dont les problèmes sont connus : les biais, obscurité, algorithmes racistes, protection de la vie privée, renforcement des inégalités. Plusieurs intervenant·e·s ont toutefois décrit des cas d'usage potentiels pour les bibliothèques : indexation en masse de collections photographiques, identification de livres manquants lors de la lecture séquentielle, recommandations de lecture automatisées (très populaires) ou accueil de premier niveau par des *chatbots* (80% de résolution) font partie des solutions déjà appliquées à Singapour et ailleurs.

Open Access, édition et droit

Les accords transformatifs ont été le sujet d'une intervention et l'oratrice restait op-

timiste : le progrès est réel. Par exemple, l'Université de Groningen est passée de moins de 50% d'OA en 2016, tous modèles confondus, à près de 100% en 2021. Selon elle, les accords permettent aux bibliothèques de préparer la transition, que les grands éditeurs jouent le jeu ou pas. Il faut maintenant mettre fin aux abonnements, cesser le paiement par les auteur·trice·s dans les revues hybrides, améliorer la transparence des coûts, abandonner les tarifs historiques et arriver à un prix globalement équitable. Facile.

Les bibliothèques académiques s'impliquent aussi dans les nouvelles presses universitaires en contribuant à de nombreux niveaux. Le groupe d'intérêt *Library Publishing* de l'IFLA maintient une carte des initiatives existantes⁵ permettant d'étudier l'impact de ces pratiques sur les objectifs de développement durable de l'ONU. Il s'agit notamment de promouvoir ces pratiques : les grands éditeurs mettent en avant leur *impact factor*, mais nous devrions plutôt nous profiler sur l'impact sociétal. Un enjeu est de développer des outils communs et des coopérations entre bibliothèques éditrices, comme des plateformes communes de revues.

Nous avons aussi entendu parler de

⁵ <https://lib-pub.org/>

*Knowledge Rights 21*⁶, un ambitieux programme européen de trois ans dans lequel LIBER, l'IFLA et SPARC Europe œuvrent en partenariat. Il part d'un constat : le droit d'auteur actuel n'est pas adapté et les bibliothèques sont parmi les premières à être impactées par un cadre pensé avant tout pour les GAFAM et grands éditeurs. Le but visé est une réforme équilibrée du droit d'auteur : de meilleures dispositions pour le prêt d'ebooks, que les contrats ne prévalent plus sur la loi, avoir des exceptions basées sur des principes (et non une liste limitée de situations) ou encore l'introduction de droits de publication secondaire. Cette action devrait être un travail d'advocacy collectif selon KR21, qui cherche des coordinateurs·trices nationaux·ales (aussi en Suisse) et offre des bourses nationales pour des projets.

Rencontres et culture

Notre premier soir du congrès a été consacré au caucus francophone où nous avons assisté à des présentations du CFIBD⁷ et de l'AIFBD⁸ et échangé avec des collègues du monde entier dans notre langue maternelle. Nous y avons

⁶ <https://www.knowledgerights21.org/>

⁷ Comité français international bibliothèques et documentation

⁸ Association internationale francophone des bibliothécaires et documentalistes

aussi appris que de nombreuses personnes venant d'Afrique ne sont jamais arrivées à Dublin faute de visa – dont cinq boursier·ère·s sur six. Une situation scandaleuse qui se reflétait aussi par l'absence de nombreux·ses conférencier·ère·s, dont les interventions étaient annulées ou lues par des tiers. Sophie Madiba, présidente de l'AIFBD, était heureusement présente après de nombreuses péripéties pour annoncer le congrès de l'association en août 2023 à Bruxelles. A l'issue du caucus, les participant·e·s ont été invité·e·s à assister à la projection du film documentaire *Chut... !* à l'Alliance française. Il témoigne du quotidien de la Bibliothèque de Montreuil, en Seine-Saint-Denis, pendant un an. Le documentaire, très touchant, réaffirme le rôle social de la bibliothèque dans la Cité. Le soir suivant nous étions au dlr Lexlcon, bibliothèque et centre culturel ouvert en



dlr Lexlcon

Photo : Guillaume Pasquier

2015 dans la baie de Dublin, pour la traditionnelle soirée culturelle. Nous avons visité ce lieu magnifique, dégusté de la nourriture irlandaise tout en déambulant dans les rayons, apprécié de la musique et danse traditionnelles, échangé avec des connaissances virtuelles rencontrées sur Twitter et même fini notre soirée par une disco endiablée dans le rayon jeunesse.

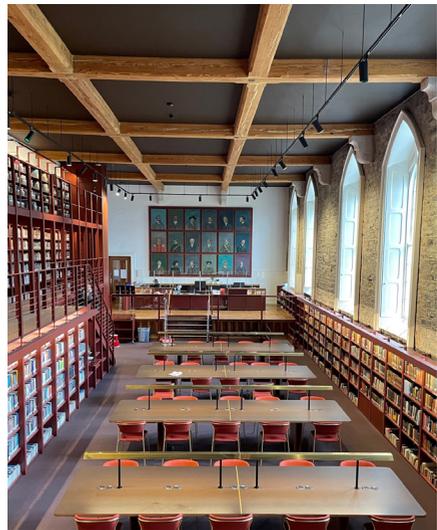
Pour notre dernier soir à Dublin, nous avons mangé en compagnie d'Amélie Vallotton Preisig, présidente du comité de Bibliosuisse et du groupe des jeunes *newcomers* de l'association, accompagné-e-s par Heike Ehrlicher (directrice du secrétariat général) et Josephine Siegrist (présidente de la commission affaires internationales). Ce riche moment de partage a été l'occasion de faire connaissance et d'échanger avec plusieurs de nos compatriotes.

Le WLIC a aussi permis de visiter deux bibliothèques de la Dublin City University (DCU). D'abord la Cregan Library, sur le campus St. Patrick's, ouverte en 2016. La bibliothèque a été placée au centre du campus afin qu'elle soit accessible à toutes et tous. Le rez-de-chaussée offre ainsi un café, un espace d'exposition et une salle de théâtre.

Puis nous avons vu la Woodlock Hall Library, une création architecturale d'un tout autre style car le bâtiment histo-

rique abritant la bibliothèque date du XIX^{ème} siècle. La pièce qu'elle occupe était initialement une salle à manger (il reste par ailleurs de magnifiques foyers de cheminée). La rénovation, terminée en 2021, a abouti à un lieu extrêmement lumineux, avec des rayonnages conçus sur mesure et du mobilier qui se marie très bien avec l'architecture ancienne du lieu. Une merveille de bibliothèque ! C'est sur ces visites que s'est achevé le Congrès et notre voyage à Dublin. Nous ne pouvons que recommander à tout le monde de participer une fois dans sa vie au WLIC tant l'expérience est enrichissante.

cet article est disponible sous licence CC-BY/4.0



Dublin City University, Woodlock Hall Library

Photo: Anouk Santos



HARSCH

The Art of Moving Forward

EXPERT DANS LA NUMERISATION ET LA CONSERVATION D'ARCHIVES

Depuis plus de 20 ans, notre société familiale met son savoir-faire au service des archives.

Forts de notre expérience, nous pouvons gérer tous types de projets de numérisation, allant des documents d'entreprise usuels aux ouvrages anciens et fragiles. Notre équipe spécialisée vous accompagnera dans la définition de votre projet et dans sa réalisation dans les délais impartis (préparation des documents, numérisation, indexation, contrôle qualité, reconditionnement).

i-SIGMA
International Secure Information
Governance & Management Assoc.

www.harsch.ch

TRANSPORT D'ŒUVRES D'ART | DEMENAGEMENT | GESTION D'ARCHIVES

GENEVE
Tél. +41 22 300 43 00

LAUSANNE
Tél. +41 21 312 11 45

BALE / ZURICH
Tél. +41 43 534 31 28

Bande dessinée numérique en bibliothèque

Stéphanie Probst, Bibliothécaire documentaliste à la Haute école d'art et de design de Genève

L'exemple de la collection RVB au sein des collection de la bibliothèque de la Haute école d'art et de design - HEAD Genève

La bibliothèque de la haute école d'art et de design, au sein du réseau Swisscovery HES-SO est au service des élèves et enseignant-e-s de l'école, tout en étant accessible au public externe.

Ses collections répondent aux besoins de l'école et aux domaines enseignés : art, design, cinéma, graphisme et architecture d'intérieur. Elle propose plus de 40'000 ouvrages tels que monographies d'artistes, catalogues d'expositions, ouvrages théoriques, bandes dessinées, microéditions, DVDs et périodiques.

L'offre numérique se compose principalement des accès aux bases de données institutionnelles de la HES-SO et de e-books, dont les accès sont autorisés par activation sur la plateforme Swisscovery et grâce à la reconnaissance de l'adresse IP sur les plateformes des fournisseurs.

En 2019 la bibliothèque a acheté

quelques cartes code de la collection RVB (en référence au format rouge, vert, bleu, des couleurs d'écran). RVB est une collection de bandes dessinées en ligne créée en 2018 par un collectif d'auteurs. Elle édite des bande dessinées interactives, lisibles uniquement sur écran. On peut consulter les œuvres sur la plateforme <https://collectionrvb.com/> en créant un compte utilisateur avec un identifiant mail et un mot de passe.

On peut alors souscrire à un abonnement ou acheter des ouvrages sous forme de

carte code pour chaque publication.

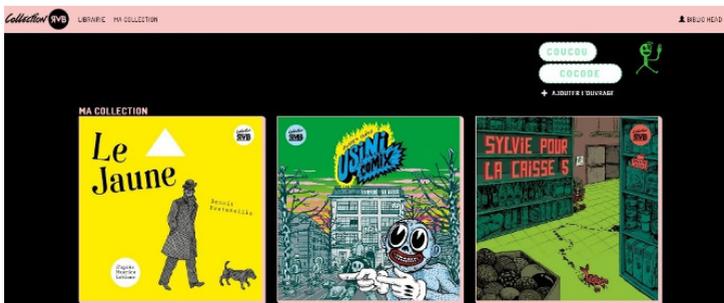
La collection comprend à ce jour douze bandes dessinées interactives et cinq bonus compris dans l'abonnement. La collection co-édite les supports physiques avec la maison d'édition Hécatombe, sous la forme de cartes code à gratter, disponibles en librairie. La plateforme a

la particularité de proposer au compte propriétaire de prêter ou de donner ses ouvrages, ce qui permet une circulation des contenus après achat. Le prêt est possible depuis le compte : un bouton génère un code que l'on peut transmettre à la personne qui pourra consulter l'ouvrage sur la plateforme, après avoir créé un compte personnel. Il est possible de récupérer l'ouvrage à tout moment grâce à un bouton "récupérer". L'ouvrage peut aussi être rendu par l'emprunteur.

La bibliothèque de la HEAD a dans un premier temps acheté quelques ouvrages sous forme de carte code. Dans ce cas, l'accès direct aux ressources via le catalogue n'est pas possible, car la fonctionnalité n'existe pas pour le système identifiant/mot de passe dans Swisscovery. Les fascicules ont donc été catalogués comme des livres, avec un champ de note indiquant que la ressource renvoie à une bande dessinée numérique et qu'il faut s'adresser aux bibliothécaires.

Dans un deuxième temps, une demande d'accès à la collection a été faite de la part d'une des filières pour initier un projet de recherche et un workshop. La bibliothèque a alors souscrit à un abonnement qui donne accès à tout le contenu. L'accès login et mot de passe a été partagé directement sans passer par l'option "prêter un ouvrage". Ce mode de fonctionnement permet un accès direct à l'ensemble du contenu mais ne permet pas à la bibliothèque de connaître l'utilisation faite de la ressource. Ce mode d'accès a donc été privilégié car il diminue le nombre d'étapes nécessaire pour consulter les ouvrages, malgré le risque de perte lié à la fonction "donner un ouvrage" de la plateforme.

La mise en valeur de documents numériques en bibliothèque reste un défi. Il est toujours compliqué d'amener le public à accéder au contenu en ligne car il n'est pas "visible". D'autant plus que l'accès via Swisscovery n'est pas possible.



La bibliothèque de la HEAD étant en libre accès, il semblait indispensable de donner de la visibilité à cette collection dans les rayonnages, sachant que le support physique existe et que les cartes codes sont des fascicules illustrés plutôt attrayants. Les fascicules sont disposés dans un porte-magazine étiqueté avec les identifiants et un QR code renvoie sur la plateforme. La bibliothèque ayant une salle dédiée à la bande dessinée, le pré-sentoir y a logiquement trouvé sa place.

Il a été constaté que les supports physiques sont manipulés, mais que le QR code n'a presque pas été scanné. Le public a donc feuilleté les ouvrages, mais n'a pas accédé à la bande dessinée numérique. Il reste donc difficile d'estimer la consultation réelle de cette collection,

sachant que le public le plus concerné par ce type de contenu a déjà reçu un accès direct et que nous ne voyons pas l'utilisation faite à ce niveau. La bibliothèque continue à promouvoir la collection en rayon et par le biais de publications Instagram ou sur son blog.



Références bibliographiques :

Collection RVB, [sans date]. [en ligne]. [Consulté le 29 novembre 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.facebook.com/collectionRVB/>

Head Bibliothèque sur Instagram : "Collection RVB", [7 novembre 2022]. *Instagram*. [en ligne]. [Consulté le 16 janvier 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.instagram.com/p/CkqFjgQl6-I/>

Hécatombe, [sans date]. [en ligne]. [Consulté le 29 novembre 2022]. Disponible à l'adresse : <https://hecatombe.ch/post.php?id=44>

LA MACCHIA, Yannis, 2018. Pour une bande dessinée numérique de création. *Revue Bédéphile* [en ligne]. No 4, septembre 2018, pp. 178-185. [Consulté le 29 novembre 2022]. Disponible à l'adresse : <https://collectionrvb.com/medias/down/BDFIL2018.pdf>

Net Oxygen SÀRL ([HTTPS://NETOXYGEN.CH](https://NETOXYGEN.CH)), [sans date]. Editeur de bandes dessinées numériques. [en ligne]. [Consulté le 29 novembre 2022]. Disponible à l'adresse : <https://collectionrvb.com>

De la littérature numérique à la création d'un corpus de littérature web

Christian Cote, Gilles Bonnet, Fanny Mezard, Alice Pantel, Belen Hernandez-Marzal, Lucien Perticoz

MARGE, Université Jean Moulin Lyon3

Enzo Terreau, Julien Velcin : ÉRIC, Université Lumière Lyon2

Introduction

Nous présentons dans cet article l'état de nos travaux relativement à la constitution d'un corpus de la littérature web francophone¹. Dans un premier temps, nous définirons cette littérature et nous situons notre travail par rapport à d'autres réalisations dans ce domaine. Puis nous présenterons rapidement le corpus, sa méthode d'identification et de collecte, avant de nous intéresser à la caractérisation et indexation des contenus en vue de leur usage dans un cadre à la fois de recherche et d'enseignement.

La littérature numérique comme objet d'étude

La littérature numérique pose de nombreuses questions à la pratique littéraire et à son analyse : questions de l'autorité, du rôle des dispositifs techniques dans l'activité créatrice, nouvelles sociabilités et reconnaissance, mais aussi interrogation et renouvellement des outils d'analyse et des appareils critiques. La littérature numérique constitue un objet hétérogène, comprenant autant des œuvres closes que des formes continues ou temporaires. Enfin, puisque les contraintes de l'édition classique disparaissent, la panoplie des auteurs et de leur mode d'engagement dans un projet littéraire augmente et se diversifie

¹ cette recherche bénéficie du soutien de l'ANR

considérablement. Comment une telle production, massive et diverse pourra être observée, et sous quelles modalités ?

- Une première approche a permis la création de fonds et de répertoires fondés sur le principe de la contribution volontaire à des bases de données qui enregistrent la littérature électronique œuvre par œuvre, considérant toute création de littérature électronique comme indépendante et autonome. ELMCIP (Elmcip, 2023) et d'autres projets comme ELO (ELO, 2022), le NEXT (ELO NEXT, 2023), les répertoires du NT2 (ALNNT2, 2023) ou PO.EX (PO.EX, 2023) suivent le même principe déclaratif.

- Une seconde approche consiste à identifier les publications littéraires sur le web et à les enregistrer dans un ensemble de données unique permettant une exploration similaire à celle des corpus ou des archives.

ELMCIP, comme le NEXT, proposent une base de données relationnelle qui indexe les œuvres en tant qu'unités. Les relations, notamment entre les œuvres et les écrits critiques, sont construites après l'indexation. Notre propos ² est tout autre : nous considérons que la production littéraire électronique est fondamentalement une relation entre un projet littéraire et une reconnaissance collective entre pairs

qui n'est pas nécessairement une forme de critique. Ces distinctions ont un autre fondement : ELMCIP enregistre et décrit des œuvres et des critiques électroniques alors que nous proposons une représentation de la création littéraire web ou littérature nativement numérique où la notion d'œuvre est disséminée dans la production sociale de discours³. NT2 et PO.EX représentent des œuvres de littérature électronique : les œuvres sont décrites par leurs formats, mécanismes, procédures et types (Cell, 2023). Ces travaux reposent sur un thésaurus fondé sur les différentes dimensions des œuvres, et ne proposent pas d'éléments intégrant les spécificités de la littérature web (Vodoin, 2022).

Nous proposons donc une approche par données massives, regroupées dans un corpus, et qui permet de saisir la production littéraire web dans son ensemble. A la différence des approches précédentes, fondées sur le concept de "littérature électronique", nous rejoignons ainsi l'approche développée par Christine Genin (Genin, 2016) à la BNF, qui archive de façon pérenne la production littéraire nativement numérique, celle qui est conçue et éditée d'abord sur le web. Par ailleurs Valérie Beaudoin (Beaudoin, 2012) pose l'importance

² <https://anr.fr/Projet-ANR-19-CE38-0007>

³ Opinions politiques, critiques sportives ou "lifestyles" peuvent voisiner avec la production de textes littéraires, sur de mêmes sites, avec de mêmes auteurs.

des réseaux dans la constitution du web littéraire en insistant sur le rôle des liens dans la constitution d'une notoriété et donc d'une structuration de l'espace littéraire web. L'identification des œuvres se fait par leur intégration dans les réseaux de leurs collègues et partenaires.

De la création d'un répertoire vers la constitution d'un corpus

L'étude de cette littérature repose donc avant tout sur la constitution d'un ensemble de données constituant un corpus de référence. La création d'un répertoire a été le projet le plus simple à mettre en œuvre. Nous avons conçu le répertoire WEBLITT de la Littérature web francophone : <https://weblitt.msh-lse.fr/>. Ce répertoire reste tributaire de la volatilité des sites et blogs, ce qui en fait un outil sans mémoire et dont la structuration est difficile, parce qu'il est très difficile d'exploiter des URLs pour l'indexation, même si celles-ci sont dotées de sens : on ne dispose pas pour le moment d'outils permettant d'analyser ces expressions. Dès lors, la conception d'un corpus pérenne est apparue comme une réponse en même temps qu'il permettait une approche diachronique des URLs.

Corpus et archives

Deux perspectives sont possibles pour constituer un ensemble de données à partir du web : l'archive telle qu'elle est conçue par la BNF et qui se fonde sur la préservation des données, et le corpus web, qui vise à rendre exploitables comme données de la science un ensemble de faits pertinents, exhaustifs ou représentatifs pour un objet scientifique défini.

Un corpus est pensé avant tout par rapport à un usage et en proposant l'exploitation systématique de données massives et des méthodes d'accès fondées sur des traitements automatiques des données (comme peut l'être le Tagging par exemple). Cette perspective, élaborée tout d'abord en linguistique (Teubert, 2005), s'est traduite en littérature par les corpus et approches du "distant reading" (Green, 2017).

Trois questions se posent dès lors que l'on constitue ce corpus (Maemura, 2018) :

- La méthode de recueil, à savoir le protocole mis en place pour identifier les données,
- Le format de conservation des données,
- L'accès, à savoir les outils mis en œuvre pour accéder aux données et procéder à des recherches.

Élaboration d'une méthodologie de recueil des données

Le protocole d'identification des données repose sur des noms propres d'individus et leur implication dans des réseaux sociaux de reconnaissance mutuelle. Une recherche d'information utilisant les modalités de recherche avancées des moteurs permet le suivi des réseaux avec des liens entrants et sortants, des citations et des mentions. Dès ce moment-là, on sort d'une logique d'auteur pour entrer dans des logiques de reconnaissance d'acteurs. Notre méthodologie consiste à reconstituer les réseaux de reconnaissance mutuelle et de les stocker dans des fichiers XML.

Formats de données

Deux techniques existent pour le format de recueil de données : soit on utilise les APIs des sites et blogs dont Twitter, soit on recueille les contenus par un outil de crawling, sans prendre en compte les APIs. La première solution rend le corpus dépendant des APIs et donc limite les possibilités de caractérisation des liens entre les sites et blogs utilisant des APIs différentes (Faheem, 2014). Chaque crawl est limité par l'API choisie et il faut systématiquement reprendre chaque API pour constituer un corpus, qu'il faudra

ultérieurement lier aux autres. Par conséquent, l'usage des outils de crawling élaborés pour les archives⁴, et qui ne prennent en compte que le HTML, nous a semblé nécessaire afin de disposer d'un corpus homogène, c'est-à-dire pouvant être exploré dans son ensemble, indépendamment des plateformes et de leurs APIs. Le crawling permet également de sauvegarder certains liens de type "réseaux" et la découverte de ressources qui auraient échappé à l'identification. Cela dit, le crawling ne permet pas la sauvegarde des structures de données, ce qui rend impossible pour le moment le traitement automatique et oblige au dédoublement du corpus via un autre recueil, partiel, utilisant les APIs.

L'accès aux données et leur indexation

Le corpus est exploré avec l'outil de recherche SOLRWAYBACK (Solrwayback, 2022), qui fonctionne en utilisant les WARC⁵ et dont le principe de segmentation est l'URL : chaque URL identifie une production textuelle (ou visuelle, graphique)

⁴ Voir notamment HERITRIX : <https://github.com/internetarchive/heritrix3>

⁵ Les WARC⁵ sont les métadonnées associées à chaque URL et reprenant celles associées à la page et d'autres, spécifiques à l'archivage : <https://iipc.github.io/warc-specifications/specifications/warc-format/warc-1.1/>

distincte. La notion d'œuvre ne peut s'appliquer à une URL : elle marque une publication en temps et auteur au sein d'un espace web. Les racines d'un site ou d'un blog ne peuvent pas non plus être équivalentes à une œuvre même si elles peuvent être assimilées à un projet littéraire. Mais cette segmentation constitue également une opportunité : l'unité textuelle retenue au travers de l'URL est une unité discursive indépendante de toute structuration et donc permet des mises en relations fondées uniquement sur des marqueurs discursifs et textuels et ainsi proposer une indexation fondée sur des relations ou facettes communes entre des productions, et non sur des principes classificatoires⁶. Ainsi notre approche est transversale : le dispositif de recherche et de navigation repose sur des relations entre des textes via des URLs⁷. Cet usage des

⁶ Néanmoins, notre corpus ne prend en compte que le HTML. Les données sans la mise en forme des APIs sont aujourd'hui encore difficiles à exploiter par les outils de l'analyse automatique. Nous avons dû élaborer un corpus limité, basé sur les APIs de certaines plateformes, notamment BLOGGER et WORDPRESS, pour constituer un corpus de travail connecté au corpus principal.

⁷ Cette approche n'est pas exclusive, dans la mesure où l'on peut prendre en charge, les racines des sites pour construire un sous-corpus autour d'un nom d'auteur, associé à cette racine. Voire, il est possible de l'étendre par recherche de ce nom d'auteur dans la totalité du corpus.

données, privilégiant des explorations par différentes sortes de similarités (comprenant des découvertes inattendues) plutôt que des recherches d'information structurées (par auteur, date, titre, etc.) est corroboré par les résultats d'une enquête de Fanny Mézard concernant les usages de ce corpus, dans le cadre de notre projet.

L'indexation est considérée non à partir d'un thésaurus mais sur la base de traits de discours pouvant être extraits automatiquement, notamment à l'aide des outils LEXCONN (Lexconn, 2023) pour les connecteurs et VERBNET (Verbenet, 2016) pour les verbes. Nous avons distingué trois niveaux de constantes du texte littéraire :

- Forme textuelle ou genre (descriptif, narratif, lyrique, dialogal, émotionnel, argumentatif)
- Marques d'activité (mentale, psychologique, communicationnelle et créatrice)
- Poéticité.

Ces traits permettent de mettre en relation des textes indépendamment de leur auteur, plateforme ou date d'édition et de constituer un maillage du corpus permettant de multiples chemins exploratoires.

Conclusion et perspectives

Les choix d'indexation, mais également les possibilités des outils de recherche, mettent à mal la prédominance de l'auteur dans la caractérisation des œuvres, voire la notion d'œuvre. En revanche, elle permet de mettre en évidence la dimension collective et communautaire associée à la production littéraire web. Nous élaborons dans cet esprit un sous-corpus, à vocation pédagogique (et à données publiques) et qui reprend ces principes

organisationnels de façon à familiariser les élèves à ces formes d'écriture et de partage de lectures.

En définitive, ce travail transforme à la fois la façon dont on peut appréhender la littérature (et envisager son enseignement) et la façon dont on peut la décrire au travers de questionnements sur les principes et outils des Sciences de l'Information, à l'aune des possibilités offertes par le traitement automatique de données massives.

Références bibliographiques :

ALNNT2 : Laboratoire de recherche sur les arts et les littératures numériques. *ALNNT2 : Laboratoire de recherche sur les arts et les littératures numériques* [en ligne]. [Consulté le 11/01/2023]. Disponible à l'adresse : <http://nt2.uqam.ca/>

BEAUDOUIN, Valérie, 2012. Trajectoires et réseau des écrivains sur le Web : Construction de la notoriété et du marché. *Réseaux*. 2012. Vol. 5, no. 175, pp. 107-144. DOI : 10.3917/res.175.0107. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-reseaux-2012-5-page-107.htm>

Electronic Literature Directory, 2022. *Electronic Literature Organization* [en ligne]. 2022. [Consulté le 11/01/2023]. Disponible à l'adresse : <http://directory.eliterature.org/>

Electronic Literature Knowledge Base. *Elmcpj* [en ligne]. [Consulté le 11/01/2023]. Disponible à l'adresse : <https://elmcpj.net/>

ELO NEXT. *ELO NEXT* [en ligne]. [Consulté le 11/01/2023]. Disponible à l'adresse : <https://the-next.eliterature.org/>

FAHEEM, Muhammad, 2014. Intelligent Content Acquisition in Web Archiving [en ligne]. Lieu : Telecom ParisTech. Thèse de Doctorat. [Consulté le 11/01/2023]. Disponible à l'adresse : <https://theses.hal.science/tel-01177622/document>

GENIN, Christine, 2016. Le devenir Web de la littérature. *Revue de la Bibliothèque Nationale*. Avril 2016. Vol. 52, no.1, pp. 152-162. *De quoi le peuple est-il le nom ?* <hal-01315464>

GREEN, Clarence, 2017. Introducing the Corpus of the Canon of Western Literature: A corpus for Culturomics and Stylistics. *Language and Literature: International Journal of Stylistics*. Novembre 2017. Vol.26, no.4, pp. 282-299.

Le vocabulaire descriptif des œuvres littéraires numériques (VODOLIN). *Opentheso* [en ligne]. Dernière modification le 27 octobre 2022. [Consulté le 11/01/2023]. Disponible à l'adresse : <https://opentheso.huma-num.fr/opentheso/?id=th267>

LEXCONN. *LEXCONN* [en ligne]. [Consulté le 11/01/2023]. Disponible à l'adresse : <http://www.linguist.univ-paris-diderot.fr/~croze/D/Lexconn.xml>

TEUBERT, Wolfgang, 2005. My version of corpus linguistics. *International journal of corpus linguistics*. 1 janvier 2005. Vol.10

, pp. 1-13. Lima Publisher, 2016. Verbenet. *Github.com* [en ligne]. 28 Juin 2016. [Consulté le 11/01/2023]. Disponible à l'adresse : <https://github.com/aymara/verbenet>

Netarchivesuite, 2022. Solrwayback. *Github.com* [en ligne]. 5 Juillet 2022. [Consulté le 11/01/2023]. Disponible à l'adresse : <https://github.com/netarchivesuite/solrwayback>

PO.EX DIGITAL ARCHIVE : Portuguese Experimental Poetry. *PO.EX DIGITAL ARCHIVE : Portuguese Experimental Poetry* [en ligne]. Dernière modification le 10 janvier 2023. [Consulté le 11/01/2023]. Disponible à l'adresse : <https://po-ex.net/>

Taxonomies definition. *CELL : Consortium on Electronic Literature* [en ligne]. [Consulté le 11/01/2023]. Disponible à l'adresse : <https://cellproject.net/taxonomies-definition>

Les trois questions se rapportant à la conception d'un corpus ont été largement développées par :

Maemura, E. (2018). What's Cached is Prologue: Reviewing Recent Web Archives Research Towards Supporting Scholarly Use. In L. Freund (Ed.), *Proceedings of the Association for Information Science and Technology*. Hoboken, NJ: Wiley, Février 2019, pp. 327- 336. <https://doi.org/10.1002/pr2.2018.14505501036>

Biblio
Maker

swiss made library software



Windows - macOS
Smartphone - iPad - Cloud

BiblioMaker est utilisé depuis plus de 30 ans en Suisse par des centaines de bibliothèques de toutes tailles.

Il vous facilite la vie dans toutes vos activités (catalogage, commandes, prêt, catalogue en ligne, etc.) et offre tout ce qu'on peut attendre d'un logiciel de pointe.

Le logiciel est unanimement loué pour sa puissance et sa simplicité d'emploi.

Micro Consulting SA au Mont-sur-Lausanne en assure le développement et la commercialisation, et propose une assistance de proximité.

Téléchargement gratuit !



www.bibliomaker.ch

info@bibliomaker.ch - 0800 822 228



D'un MicroVax à une salle de lecture virtuelle

Anouk Dunant-Gozenbach, Archiviste adjointe aux Archives d'État de Genève - AEG

Enjeux présents et à venir du numérique aux Archives d'Etat de Genève

Ce numéro de la revue *Hors-Texte* propose une présentation des "nouvelles façons de faire" de notre profession face aux enjeux du numérique auxquels nos institutions sont confrontées depuis plusieurs années. Cette contribution commencera par rappeler l'historique de l'informatisation aux Archives d'Etat de Genève (AEG) puis tentera de questionner les perspectives de ce domaine tout en les confrontant à la réalité du terrain.

Les Archives d'État

Les AEG ont pour mission de veiller à la constitution, à la gestion et à la conservation des archives publiques de la République et Canton de Genève dans leur ensemble. Elles gèrent ainsi l'archivage des documents officiels issus des trois pouvoirs de l'Etat (législatif, exécutif et judiciaire), ainsi que des grands établissements rattachés à l'Etat, tels que les Hôpitaux universitaires de Genève et les

Transports publics genevois. Sont archivés les documents qui ont une valeur juridique, politique, économique, historique, sociale ou culturelle. Les AEG constituent de cette manière la mémoire de l'Etat, de ses activités et de son fonctionnement. Les archives publiques genevoises sont régies par la Loi sur les archives publiques (LArch) B 2 15. Cette loi donne également la mission de collecter les archives privées et de la société civile. Une vingtaine de personnes travaillent aux AEG, ce qui correspond actuellement à une dotation de 15,3 équivalents plein temps.

Comme toute institution d'archives cantonales, les AEG conservent les documents produits par l'administration de leur canton depuis le Moyen Age jusqu'à nos jours ainsi que des documents de provenance privée, soit des archives de familles, de sociétés, d'associations ou d'entreprises. Les AEG conservent

quelque 30 kilomètres linéaires de documents dont le plus ancien est daté de 912 et qui sont répartis dans cinq dépôts. Le bâtiment principal se trouve à l'Ancien Arsenal. Il comporte une salle de lecture ouverte du lundi au vendredi, un espace d'exposition, une salle de cours et des bureaux. Un deuxième bâtiment se trouve à la Terrassière, doté également d'une salle de lecture, d'un atelier de restauration, d'un atelier de numérisation et d'ateliers de travail. La plupart des différents dépôts ne permettent pas de conserver les archives dans de bonnes conditions. Grâce à la volonté du Conseil d'Etat et du Grand Conseil, un Hôtel des archives est en cours de construction et sera mis à disposition des archives à l'horizon 2025. Il réunira en son sein l'ensemble des fonds d'archives et des activités des AEG destinées au public.

Les débuts de l'informatisation des AEG

L'ouverture du bâtiment de la rue de la Terrassière en 1984 a pour corollaire un accroissement considérable des fonds d'archives entrants. En 1985, un mémoire de plusieurs pages expose ce qu'une informatisation partielle des tâches peut apporter. A noter qu'en 1986, la bibliothèque s'informatise et se raccorde au réseau romand grâce à l'application SIBIL.

Les AEG font à l'époque partie du département de l'Intérieur, qui était attaché à cette date à la notion "d'informatique sans informaticiens". Pour les sociétés informatiques habituées à avoir pour interlocuteur des professionnels en la matière, ce concept était une nouveauté. Cela a obligé les archivistes à être en contact avec l'entreprise qui leur fournira la base de données, à établir elles-mêmes les cahiers des charges et à être actives dans le développement, ce qui est une spécificité qui les définit encore aujourd'hui.

En 1988, les AEG font l'acquisition d'un MicroVax II de la firme Digital, de 7 terminaux et de 3 imprimantes. Un logiciel bureautique est également acquis pour le traitement de texte et un accès à une messagerie électronique pour 8 utilisateurs. Les AEG portent leur choix sur une "boîte à outil" soit un logiciel existant adaptable à leurs besoins : le logiciel de gestion de bases de données Basis. Il est à cette date utilisé en Suisse par le Tribunal fédéral, les archives de la Ville de Zurich et à Genève par le Pouvoir judiciaire et le Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Une application spécifique de description des fonds est développée pour les AEG. En 1989, les premiers inventaires sous forme informatique sont saisis dans cette base de données qui est une base "à

-plat". En 1993, la base bénéficie d'un redesign et est migrée sur une version relationnelle. Il faut rappeler que lorsque la base de données des AEG a été développée, les normes archivistiques n'existaient pas encore. La norme de description des fonds d'archives ISAD-G paraît en 1996. Afin de pouvoir être conforme avec cette nouvelle norme, il faut revoir et adapter toute la base.

Base de donnée en ligne et numérisation

En l'an 2000, la nouvelle loi sur les Archives publiques est adoptée. Elle raccourcit les délais de protection et rend de ce fait des centaines de mètres linéaires de documents consultables par le public. Cette même année, les AEG disposent de leur propre site internet. En 2002, un crédit d'investissement est voté par le Grand Conseil pour permettre la mise en ligne sur internet de la base de données métier.

Les AEG se dotent en 2005 d'un atelier de numérisation : une opératrice est engagée, travaillant sur une caméra de numérisation. Cette première machine sera suivie par l'acquisition en 2009 d'un scanner AO permettant de scanner des plans de grands formats puis en 2018 d'un troisième scanner (également AO) remplaçant l'appareil acquis en 2005.

Le programme de numérisation est défini par trois objectifs : la préservation des documents, qui sont ainsi protégés des manipulations (les originaux sont conservés), l'accès facilité aux sources ainsi que la valorisation du patrimoine archivistique. En 2010, le document *Politique et bonnes pratiques de numérisation aux AEG* est rédigé et encadre le tout. Les séries numérisées sont soigneusement sélectionnées. Une solide réflexion sur les métadonnées internes aux fichiers images a également été menée.

En 2006, l'accès à la base de données de description des documents d'archives et de consultation des images, baptisée Adhémara, est ouvert au public, dans un premier temps uniquement dans la salle de lecture sur dix postes prévus à cet effet, puis en ligne pour ce qui est des descriptions d'archives (inventaires).

En 2008, les images numérisées, jusqu'à consultables uniquement sur les ordinateurs de la salle de lecture sont mises à disposition en ligne. De nouvelles images numérisées enrichissent ainsi chaque semaine la base de données ; à ce jour 800'000 images sont à disposition du public. L'offre se complète dès lors au fil des années et couvre un éventail qui va de la réservation de documents en ligne à la mise en ligne de registres de transcriptions édités en format PDF avec OCR en regard des images des sources

originales et aux guides de recherches selon diverses thématiques (par exemple généalogie et patrimoine bâti), proposant ainsi toutes les prestations répondant à la définition d'une salle de lecture virtuelle.

Archivage numérique

En 2014 Gal@tae, la solution d'archivage numérique développée aux AEG depuis 2011, est opérationnelle. L'hébergement choisi est la plate-forme de pérennisation des Archives fédérales suisses, ainsi partenaires du projet. Les données de la feuille d'avis officielle, les index des registres du Conseil d'Etat ainsi qu'un échantillon des dossiers médicaux produits par les HUG sont désormais archivés sous forme de paquet archivé AIP.

Salle de lecture numérique

A ce stade, les prestations numériques et en ligne des AEG permettent d'affirmer que le site internet de cette institution correspond aux critères d'une "salle de lecture virtuelle" tels qu'établis par la communauté internationale. Au niveau suisse, la définition générale de la salle de lecture virtuelle est la suivante : "Système géré par une institution d'archives qui permet l'accès et l'utilisation de son pro-

pre matériel d'archives et de ses données en cartographiant et en gérant le processus essentiel d'utilisation des salles de lecture dans l'espace virtuel et en rendant les données disponibles pour une utilisation ultérieure de manière interoperable". (*Konzept und Anforderungen virtueller Lesesaal*, Association des archivistes suisses, 2015). Une telle salle de lecture est composée d'un site institutionnel et d'une base de données. Dès 2014, des séminaires et séances de médiation numérique destinées aux publics des AEG ont été mises en place et rencontrent du succès auprès du grand public, des chercheurs et des étudiants. L'institution est présente sur les réseaux Facebook, Twitter et Instagram.

Perspectives

Aujourd'hui, plusieurs évolutions sont en cours, que ce soit pour répondre à des enjeux techniques, professionnels ou sociétaux.

Tsunami numérique

Même s'il n'est plus d'actualité de parler de transition numérique puisqu'elle a en réalité déjà eu lieu, le déferlement des données nées-numériques à archiver se trouve encore devant nous. Ce phénomène augmente massivement les volum-

es de données à valeur juridique, politique, économique, historique, sociale ou culturelle à conserver à long terme. La solution Gal@tae aujourd'hui en place, qui ne permet pas de traiter de manière industrialisée les flux, n'est pas capable en l'état de maîtriser ce tsunami. Les AEG ne pourront plus à elles seules assumer le développement du futur système, qui devra également permettre l'accès aux données -dont les données personnelles sensibles- dans leur salle de lecture (ce qui n'est pas encore possible actuellement). Il conviendra ainsi de travailler étroitement avec les services informatiques.

Développement des normes professionnelles

La base de données des AEG, en constante évolution depuis 1989, atteint ses limites et il est nécessaire de la remplacer à court terme. Les AEG participent depuis 2017 à un projet exploratoire d'accès aux inventaires et aux données par le Web des données, le projet aLOD (archival linked open data) afin de repenser les processus d'accès et de s'ouvrir à un public plus large. Depuis est née la norme Records in Context (RIC), dont la version 1.0 devrait être validée au printemps 2023. A l'horizon se développent des logiciels d'archives

intégrant le RIC et à terme la base de donnée devra être migrée sur un tel logiciel. Afin d'anticiper de manière la plus juste possible les défis ci-dessus, les AEG se sont engagées récemment dans une démarche de *Plan directeur métier* qui a pour objectif d'établir la vision de leur institution sur un horizon de huit ans et de la décliner en buts auxquels est associée une stratégie. Ce document, finalisé en décembre 2022, intègre aussi bien les processus métier que l'intégralité du futur système d'information des AEG (base de données métier, base de données publique, archivage numérique, numérisation et salle de lecture virtuelle sur le site institutionnel des AEG). Le futur projet de loi prévoyant la refonte complète du système d'information des AEG s'adossera à ce *Plan directeur métier*.

Enjeux sociétaux

L'archivage numérique ne peut plus être dissocié aujourd'hui de la question énergétique. Conserver des données sur des serveurs représente un coût financier et énergétique important. L'archiviste a-t-il une responsabilité climatique ? La question devient d'actualité et les coûts écologiques du numérique commencent à être quantifiés (voir les travaux de Basma Makhoul Shabou et d'Aurèle Nicolet sur les *Fonctions archivistiques et*

coûts écologiques). Les colloques professionnels intègrent et questionnent désormais cette problématique.

De même, la mission première de l'archiviste n'est pas de créer du lien social. Néanmoins, en promouvant à outrance la dématérialisation des prestations archivistiques, n'en vient-on pas à participer à la rupture de ce lien? Faut-il vraiment privilégier la voie virtuelle au-delà d'un certain point? Un conseil de qualité à la recherche peut-il se passer d'échanges direct avec les publics? Il y a là encore matière à réflexion.

Pour conclure, il est probablement important de rappeler notamment en matière de numérique qu'il ne faut jamais confondre les missions archivistiques avec les outils mis à leur disposition. Il appartient au métier de déterminer quels outils sont nécessaires à la réalisation de ses prestations et non l'inverse et il est de notre responsabilité de continuer à y veiller. Souhaitons que ces questions animent encore de nombreux débats.

Quelques chiffres

Base de données : Fin 2022, la base de données métier compte 193'000 descriptions de documents, dont 152'500 sont consultables en ligne.

Base de données : La base de données *Adhémair* consultable sur internet a reçu en 2022 33'200 visites; 1'784'627 pages ont été consultées. 1'442'021 images numérisées y ont été consultées

Images numérisées : En 2022, 75'00 prises de vues ont été réalisées avec le scanner. Fin 2022, 828'000 images sont consultables en ligne, ce qui correspond à 4'120 documents.

2 logiciels conçus pour les
bibliothèques 



Gérer les événements, les
réservations et guider vos
usagers à travers les collections
de votre bibliothèque.



Gérer le système de
classification de votre
bibliothèque et de vos
cotes magasin.

Informations et démo sur

lumibib.ch



1950 Sion, Suisse (CH)
team@lumibib.ch
+41 27 410 48 25



L'ADN comme media de préservation numérique à long terme

Jan Krause-Bilvin, Archiviste informaticien aux Archives cantonale vaudoise - ACV

Introduction

La préservation numérique est devenue incontournable dans de nombreux domaines d'activité, à commencer par les archives, bibliothèques et musées. Données et documents sont souvent produits et utilisés numériquement tout au long de leur cycle de vie. En d'autres termes, ceux-ci ne sont plus forcément matérialisés sur un support analogique, tel que le papier ou la pellicule photo. Lorsque ces enregistrements ont une valeur patrimoniale, scientifique ou opérationnelle, il convient de les préserver sur le long terme, ce qui constitue un véritable défi. A titre illustratif, voici quelques exemples :

- Le jeu de données prouvant l'existence du boson de Higgs, issu d'un travail co-

lossal effectué par le CERN et représentant des milliards de francs publics¹ ;

- "Pas de démocratie sans archives !", le slogan des Archives fédérales suisses, soulignant que notre pays repose notamment sur la transparence et la mémoire de l'administration fédérale, soit de la préservation des dossiers d'affaires représentatifs de son activité² ;

- "Genève 1850", une aventure en réalité virtuelle dans une représentation de la ville à l'époque de la révolution fazyste et du général Dufour³. Un ensemble de données et de logiciels qu'il serait intéressant de conserver ;

¹ Site Web du CERN. Find a Higgs boson in LHC public data. Consulté le 16.11.2022.

² Site Web des Archives fédérales suisses. Consulté le 16.11.2022.

³ Site Web de la RTS. Le studio Dreamscape emmène le public se balader à Genève en 1850. Consulté le 16.11.2022.

- Le placement et l'internement administratifs d'enfants en Suisse jusqu'en 1981, dont plus de 9000 sont à ce jour reconnus comme coercitifs. Aujourd'hui, des procédures juridiques demandent réparation aux pouvoirs publics sur la base des archives⁴.

Dans les contextes patrimoniaux, scientifiques et administratifs, il n'est pas rare que les données restent utiles ou intéressantes pendant des décennies, des siècles, voire des millénaires.

Problématique

Par préservation numérique, on entend ici la pérennisation des objets numériques en vue de leur exploitation future par une communauté définie. Il s'agit en particulier de se conformer à la norme Open Archival Information System⁵. Dans la pratique, ces objets sont placés sur des dispositifs de stockage magnétiques, soit sur des disques durs ou des bandes magnétiques. Malheureusement, ce type de stockage n'est pas une option durable :

- Ces media subissent une obsolescence technologique. Les technologies

changent et ce changement rend ces périphériques rapidement illisibles du fait de l'évolution de l'environnement matériel et logiciel. À titre illustratif, lire une disquette 51/4 requiert un lecteur qui n'est à ce jour plus disponible dans le commerce. Si on parvenait à en acquérir un, il faudrait ensuite se procurer un ordinateur compatible avec cette technologie, ainsi que le système d'exploitation et les pilotes logiciels requis.

- La durée de vie moyenne des disques durs et bandes est de l'ordre de grandeur de 5 ans au sein des datacenters. Ainsi, pour éviter les pertes de données, il faut migrer périodiquement les données, ce qui conduit à une consommation importante de ressources matérielles et d'énergie. Les remplacements de périphériques font partie du quotidien des datacenters. Si les disques venaient à manquer (crise économique, guerre, etc.), des pertes de données sont à prévoir rapidement. Sur le long terme, ce risque est très important.

- Les dispositifs magnétiques sont sensibles aux impulsions... électromagnétiques. En conséquence, la prochaine éruption solaire majeure qui atteindra la Terre détruira potentiellement une partie significative des données numériques planétaires. Historiquement, l'éruption de Carrington avait mis hors service

⁴ Site Web Office fédéral de la justice. Victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance et de placements extrafamiliaux. Consulté le 12.12.2022.

⁵ Wikipédia. Open Archival Information System. Consulté le 16.11.2022.

l'ensemble du réseau télégraphique de l'hémisphère nord en 1859⁶. De telles impulsions électromagnétiques peuvent également être générées sur des milliers de kilomètres par certaines bombes électroniques ou nucléaires⁷.

- Face à l'augmentation de la quantité de données produites, la densité de stockage sur media magnétique n'est plus suffisamment extensible pour répondre à la demande. En effet, au-dessous d'une certaine échelle la technologie basée sur le silicium bute sur des limites physiques absolues⁸.

Solution

Le stockage sur acide désoxyribonucléique (ADN) peut répondre aux problématiques mentionnées ci-avant.

1. Obsolence technologique

L'ADN est la base de toute vie sur terre : il s'agit du support de l'information génétique. Lors de sa caractérisation, les chercheurs, notamment le Prix Nobel Jacques Monod, l'ont décrit ainsi : "Tout ce qui est vrai pour la bactérie *Escherichia coli*

est vrai pour l'éléphant". Autrement dit, l'ADN est universel et l'espèce humaine aura toujours intérêt à savoir le lire pour sa médecine, son agriculture et la compréhension de son environnement. Par ailleurs, l'ADN existe depuis l'apparition de la vie sur terre, soit depuis plusieurs milliards d'années⁹. Ce support est donc incomparablement plus pérenne que les technologies de stockage informatiques classiques, telles que les disquettes, clés USB, disques durs ou bandes.

En résumé, l'ADN n'est pas une technologie et ne subit donc d'obsolescence technologique. Cela en fait un candidat idéal pour le stockage de données à très long terme.

2. Durée de vie

Qu'en est-il de la durée de vie des informations inscrites dans l'ADN ? Dans la nature, celui-ci est généralement recyclé rapidement. Cependant, dans certaines conditions, sa durée de vie devient très longue. Par exemple, au sein des os, l'ADN s'est avéré être suffisamment stable pour permettre la lecture du génome des mammouths, alors que ceux-ci sont éteints depuis quatre millénaires. Une

⁶ Wikipédia. Tempête solaire de 1859. Consulté le 16.11.2022.

⁷ Wikipédia. E-Bomb. Consulté le 12.12.2022.

⁸ Site Web The Conversation. With Silicon Pushed to Its Limits, What Will Power the next Electronics Revolution? Consulté le 4.01.2023.

⁹ Wikipédia. Origine de la vie. Consulté le 12.12.2022.

durée de vie similaire a pu être observée dans des cadavres d'insectes piégés dans l'ambre. Ceci a inspiré les recherches des professeurs Grass et Heckel¹⁰. Au final, cela a débouché sur des méthodes de conditionnement logiques et physiques de l'ADN¹¹ permettant la conservation de données numériques durant des siècles à température ambiante sous nos latitudes¹², du moins dans des bâtiments adaptés.

Succinctement, l'ADN est un produit naturel et écologique. Conditionné de façon appropriée, il reste suffisamment stable pour préserver de l'information pendant des siècles. Par ailleurs, ce média n'est pas affecté par des interruptions d'énergie ou de fourniture de matériel.

3. Résistance aux catastrophes et aux pénuries

¹⁰ Heckel R, Mikutis G, Grass RN. A Characterization of the DNA Data Storage Channel. *Sci Rep.* 4 juill 2019;9(1):9663. <https://doi.org/10.1038/s41598-019-45832-6>

¹¹ Meiser LC, Antkowiak PL, Koch J, Chen WD, Kohll AX, Stark WJ, et al. Reading and writing digital data in DNA. *Nat Protoc. janv 2020;15(1):86-101.* <https://doi.org/10.1038/s41596-019-0244-5>

¹² Organick, Lee, Bichlien H. Nguyen, Rachel McAmis, Weida D. Chen, A. Xavier Kohll, Siena Dumas Ang, Robert N. Grass, Luis Ceze, et Karin Strauss. "An Empirical Comparison of Preservation Methods for Synthetic DNA Data Storage". *Small Methods* 5, n°5 (2021): 2001094. <https://doi.org/10.1002/smtd.202001094>

Contrairement aux disques durs et bandes utilisés dans les datacenters, l'ADN n'est pas altéré par des impulsions électromagnétiques. Comme mentionné précédemment, de telles impulsions peuvent être provoquées par des éruptions solaires ou des bombes électroniques. A noter que les éruptions solaires suffisamment intenses ont lieu à une fréquence de l'ordre de grandeur du siècle. De plus, selon le conditionnement choisi, la résistance de l'ADN au feu est comparable à celle du papier et il n'est pas affecté par l'eau¹³. Ce dernier point est essentiel, sachant que la part majeure des dégâts à la suite d'un incendie est souvent causée par l'eau utilisée pour son extinction.

En somme, l'ADN est plus robuste que les technologies de stockage classiques. Il est en particulier résistant aux impulsions électromagnétiques et relativement stable face à l'eau et à la chaleur.

4. Densité de stockage

D'une part, la quantité de données produites sur terre augmente quasi exponentiellement. D'autre part, la densité de

¹³ Grass RN, Heckel R, Puddu M, Paunescu D, Stark WJ. Robust Chemical Preservation of Digital Information on DNA in Silica with Error-Correcting Codes. *Angew Chem Int Ed.* 2015;54(8):2552-5. <https://doi.org/10.1002/anie.201411378>

stockage des media classiques atteint ses limites. Dans ces conditions, nous faisons face une croissance exponentielle dans la fabrication de dispositifs de stockage basés sur le silicium. Il en découlera des coûts écologiques et financiers insupportables. En effet, cette fabrication requiert de grandes quantités de minerais, d'eau, de solvants et d'énergie. Par contraste, la synthèse d'ADN est peu polluante et sa densité de stockage est énorme. Dans le contexte d'archive2dna (présenté ci-dessous), celle-ci peut aller jusqu'à plusieurs centaines de pétaoctets par gramme. Ainsi, une salle de quelques mètres carrés suffirait pour accueillir l'ensemble des données de la planète.

En bref, la fabrication de stockage ADN est bien moins gourmande en ressources que celle des media classiques et de ce fait mieux adaptée pour faire face aux besoins grandissants.

5. Exemples

Divers projets de stockage sur ADN sont en cours. En voici quelques exemples :

- DNA Data Storage Alliance : regroupement d'acteurs dont le but est de créer et de promouvoir un écosystème de stockage basé sur l'ADN. Cette alliance regroupe entre autres des géants de l'informatique (Microsoft, Western Digital, Seagate, etc.) et des biotechnologies

(Illumina, Twist, etc.). Un white paper a été publié et des prototypes ont été fabriqués¹⁴.

- Grow Your Own Cloud : startup proposant le stockage de données dans des plantes. Sous cette forme, la préservation numérique se réalise par jardinage et ne requiert aucune technologie (jusqu'à la relecture des données)¹⁵.

- Archive2dna ¹⁶: bibliothèque open source de lecture et d'écriture de paquets d'archives dans l'ADN, réalisée par l'auteur de cet article. Le but est d'implémenter cette technologie dans un projet commun avec l'Université de Genève (et OLOS.swiss), la Haute École de Gestion de Genève ainsi que la Haute École ARC.

Conclusion

Le stockage dans l'ADN est mieux adapté que les technologies basées sur le silicium actuellement utilisées dans les datacenters pour la préservation à très long terme. En effet, ce nouveau media n'est pas affecté par

¹⁴ Site Web DNA Data Storage Alliance. Consulté le 12.10.2021.

¹⁵ Site Web Grow Your Own Cloud. Consulté le 23.12.2022.

¹⁶ GitHub. archive2dna [jbrkrause]. Consulté le 16.11.2022.

l'obsolescence technologique, est plus écologique, résiste mieux à différentes menaces (telles que les impulsions électromagnétiques, les incendies ou inondations), ne dépend pas d'un approvisionnement continu en énergie ou en matériel et offre une densité de stockage incomparablement plus élevée.

Il faut cependant relever que ce média n'est pas parfait : il est notamment caractérisé par des temps d'accès à l'information relativement longs. En effet, ceux-ci se comptent en heures - voire en jours - pour des volumes qu'un datacenter classique peut livrer en quelques minutes. Le facteur limitant le déploiement de

cette technologie est surtout son coût : sur le long terme, par année et par unité de volume préservée, ce coût est déjà comparable à celui des technologies classiques. Mais, dans le contexte de media magnétiques, ces coûts sont répartis sur la durée, alors que le stockage ADN requiert de régler la totalité des frais d'entrée de jeu, ce qui constitue une barrière budgétaire. Cependant, comme le prix de la synthèse d'ADN chute rapidement et que celui des disques durs stagne, cette technologie se démocratisera certainement dans les années à venir.

SIG

S O U T I E N T

l'Association AGBD

sig-ge.ch



Avec ses partenariats culturels et sportifs, et son soutien aux associations de la région, SIG participe au dynamisme de la vie locale conformément à sa vocation d'entreprise citoyenne.

Open Access : quelles transformations des métiers en bibliothèque académique ?

Benoît Epron, Professeur associé, filière IS, HEG Genève

Les bibliothèques académiques connaissent depuis plusieurs décennies des transformations majeures. Les transformations des supports ou des modèles de production et de diffusion de la recherche scientifique ont directement fait évoluer les pratiques des professionnel·le·s des bibliothèques académiques.

Parmi ces évolutions, le développement de l'Open Access induit non seulement des modifications dans les pratiques et les services proposées en bibliothèques académiques mais surtout il amène un changement radical dans le rôle et les missions confiées aux bibliothécaires.

En effet, plus de vingt ans après la déclaration de Budapest (la Budapest Open

Access Initiative date de 2001¹), la publication scientifique s'inscrit nettement dans des logiques Open Access. La stratégie nationale suisse sur l'Open Access de 2017² va clairement dans ce sens et fixe un objectif de 100% des publications académiques issues de financements publics en Open Access en 2024.

Ces ambitions de transformations en profondeur de la publication académique ont déjà touché les bibliothèques académiques. Depuis plusieurs années elles ont participé, à des échelons variables, à l'accompagnement de la mise en place des différentes voies de développement de l'Open Access (verte, dorée et dia-

¹ <https://www.budapestopenaccessinitiative.org/>

² <https://oa100.snf.ch/fr/contexte/developpements-importants/strategie-nationale-de-lopen-access/>

mant notamment). Ces stratégies ont pris des formes diverses.

Dans un premier temps, la voie verte de la publication en Open Access a amené les bibliothécaires à jouer un rôle dans l'appui aux chercheurs et aux chercheuses dans les différents dépôts institutionnels de leurs publications, dans les versions correspondantes aux accords des éditeurs ou au cadre juridique des pays.

Pour rappel, la voie verte est "la voie de l'auto-archivage ou dépôt par l'auteur dans une archive ouverte³".

Pour pouvoir jouer au mieux ce rôle aux côtés de la communauté scientifique, les bibliothécaires ont développé des compétences dans plusieurs champs. Il a tout d'abord été nécessaire de renforcer les connaissances et les compétences en lien avec les processus de la publication scientifique pour identifier les possibilités de diffusion dans les dépôts institutionnels. Les bibliothécaires ont également dû mettre en œuvre des compétences pédagogiques et communicationnelles pour sensibiliser, expliquer et convaincre leurs communautés scientifiques de l'in-

térêt d'utiliser ces leviers de dissémination des résultats de la recherche. Ce long et important travail n'a pu être, et continue à être mené, qu'en assurant une proximité et un dialogue avec les chercheuses et chercheurs. La compréhension de l'environnement, des objectifs et des contraintes propres à la recherche scientifique étant incontournables pour la mise en place des différents services d'appui à la publication scientifique.

Enfin, dans plusieurs universités, les bibliothécaires ont également en charge le déploiement et la maintenance des dépôts institutionnels de leurs universités. Ces compétences, à dominante technique, historiquement peu présentes chez les bibliothécaires, ont été fortement développées. Combinées aux traditionnelles compétences documentaires, elles ont permis d'intégrer une dimension documentaire à ces outils en prenant en compte à la fois les questions de description documentaire, de dissémination des métadonnées ou encore d'accès par les usagers.

Plus récemment, la voie dorée est venue modifier encore le modèle de la publication scientifique et le rôle des bibliothèques académiques. La voie dorée se distingue de la voie verte notamment par l'immédiateté systématique de l'ou-

³ [https://scienceouverte.couperin.org/la-voie-verte-2/#:~:text=La%20voie%20verte%20ou%20green,Elle%20peut%20%C3%AAtre%20institutionnelle%20\(ex.](https://scienceouverte.couperin.org/la-voie-verte-2/#:~:text=La%20voie%20verte%20ou%20green,Elle%20peut%20%C3%AAtre%20institutionnelle%20(ex.)

verture en accès libre de la publication scientifique (contre un embargo variable pour la voie verte). Ce modèle suppose un financement différent, en amont, du processus éditorial. Ce financement peut prendre la forme d'APC (Article Processing Charge) payés à l'éditeur, de subventions, de financement participatif...

La transformation du rôle et des compétences mobilisées par les bibliothécaires académiques dans ce modèle peut se lire à deux niveaux.

A un premier niveau, celui du financement des publications selon la voie dorée, certaines bibliothèques académiques jouent un rôle direct en étant les services des universités en charge du paiement des APC ou des frais de publication. Les bibliothécaires interviennent donc dès l'amont du processus de publication, après l'acceptation de l'article en gérant le règlement des frais pour une publication en Open Access. Cette "remontée" des bibliothécaires dans le processus de publication nécessite, encore une fois, des compétences spécifiques. Il s'agit d'analyser et de suivre les différents types de contrat de publication, en fonction des éditeurs, des modalités de financement et du contexte général des accords signés au niveau national ou plus local avec les éditeurs.

Ces services d'appui à la recherche rapprochent encore les bibliothèques académiques et leurs équipes de l'activité de recherche scientifique et des chercheuses et chercheurs.

La voie dorée modifie également le rôle des bibliothécaires à un second niveau, en aval des processus de publication. Plus précisément, la voie dorée participe à une transformation en profondeur du paysage documentaire scientifique, en complétant et renforçant une dynamique déjà amorcée avec la voie verte.

En effet, une conséquence des politiques de développement de l'Open Access est la croissance rapide de l'offre documentaire scientifique disponible en libre accès.

Un des rôles majeurs confié aux bibliothèques académiques a longtemps été de faciliter l'accès à la documentation scientifique. Pour jouer ce rôle de la façon la plus efficace, les bibliothécaires mettent en œuvre une politique documentaire qui permet de sélectionner les ressources les plus utiles aux publics, en respectant les contraintes budgétaires. Cette démarche mobilise donc des compétences d'analyse et d'identification des besoins pour être en mesure d'établir une sélection de res-

sources adaptées au mieux aux usages. Ce faisant, les bibliothécaires constituent ainsi une collection, résultante de deux facteurs, les besoins des usagers et les moyens disponibles. Cette collection de ressources documentaires constitue ainsi la part majoritaire de l'environnement et des usages documentaires des publics.

Dans un environnement principalement Open Access, l'ensemble de ces facteurs sont revus.

D'une part, la collection de la bibliothèque ne représente plus qu'une part limitée des ressources documentaires utilisées par les chercheuses et les chercheurs. Les points d'accès hors de la bibliothèque sont nombreux, moteurs de recherche, dépôts et archives institutionnels multiples, réseaux sociaux académiques... Les outils de la bibliothèque pour rechercher, gérer et manipuler la documentation scientifique sont donc directement mis en concurrence, du point de vue des usager·e·s avec d'autres outils. Il devient donc essentiel pour les bibliothécaires de mettre en œuvre des compétences dans le design, l'optimisation ou la personnalisation des outils de découverte proposés au public.

D'autre part, le facteur contraignant

qu'était les moyens budgétaires pour les acquisitions ne joue plus son rôle puisque la majorité des ressources utiles sont librement accessibles. Dans ce contexte d'abondance ou de surabondance documentaire pour les scientifiques, le rôle des professionnel·le·s des bibliothèques académiques est davantage de proposer des outils et des services permettant de gérer cette abondance. Cela peut prendre la forme d'aide à la mise en place de stratégies de veille individualisées, de sélections de ressources en lien avec les projets en cours ou les thématiques de recherche travaillées au sein de l'Université. Ces services d'un nouveau type supposent une proximité forte avec les chercheurs et les chercheuses, une implication des bibliothécaires dans les activités et les projets de recherche pour être en mesure de comprendre les besoins. Il ne s'agit pas de maîtriser les sujets des recherches en eux-mêmes mais de disposer des compétences nécessaires à la réalisation de produits documentaires adaptés (veille, synthèse, sélection de documents...) à partir d'une identification des besoins.

Dans un environnement Open Access, le cœur des compétences documentaires en bibliothèque académique glisse des problématiques d'acquisition et de budgets vers le développement de services

et produits documentaires personnalisés, adaptés aux besoins précis des usagers. Ces changements en profondeur du rôle des bibliothèques amènent les professionnel·le·s à faire preuve d'une grande capacité d'adaptation en développant

des compétences nouvelles, pertinentes dans ce contexte d'abondance documentaire. Cet enjeu pèse évidemment également sur les acteurs de la formation.

Bibliosuisse - Mot de Madame Vallotton, présidente.

Bienvenue à la nouvelle section de l'AGBD !

C'est avec une certaine émotion que le Comité de Bibliosuisse a validé la création de la section de l'AGBD. Ce rapprochement, même s'il a pu avoir parfois les allures d'un "mariage de raison" (cf. l'expression de M. Grzesiak dans Hors-Texte n°121), a toutes les chances de faire naître de belles opportunités de collaboration et d'échange.

Bibliosuisse s'inspire de la structure confédérale de notre pays. Elle se nourrit de la diversité régionale, culturelle et linguistique, mais aussi des spécificités qui caractérisent les types d'institutions membres ou les expériences professionnelles des membres individuel·les. L'organisation en sections, réseaux thématiques, commissions et groupes de travail permet à chaque professionnel·le de trouver sa place et de faire entendre sa voix dans le grand forum de Bibliosuisse.

Devenir une section, c'est renforcer en même temps son association régionale et l'association nationale. Nous avons aujourd'hui absolument besoin d'une telle organisation, qui nous permet à la fois de déployer une présence unifiée et facilement identifiable au niveau national voire international et de faire entendre toutes les particularités qui caractérisent notre branche.

Une cordiale bienvenue, herzlich willkommen, un caloroso benvenuto !

La transition numérique, une exploration au quotidien en bibliothèque académique

Céline Saudou, responsable de la bibliothèque de la Haute Ecole d'Ingénierie et d'Architecture de Fribourg

Je suis d'une génération qui a découvert les nouvelles technologies en même temps que je commençais mes études en Sciences de l'information à Genève...

Pour être honnête, ces changements induits par ces NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) me semblaient abstraits, logiquement froids et finalement très éloignés de l'idée que je me faisais (naïvement sans doute) d'un métier immuable. Tel un gardien de la mémoire, je me figeais sur l'imprimé.

Par des circonstances un peu hasardeuses et particulières, il m'est arrivé de devoir gérer des ressources électroniques. À mille lieues de la profondeur tranquille du livre, j'ai découvert un univers mouvant, séduisant, effrayant qui est décrit depuis plusieurs décennies

par des centaines d'articles¹ et fait l'objet de conférences aux noms évocateurs : LIBCOM, ER&L, etc.

Contrairement à l'imprimé, les caractéristiques des ressources électroniques - que ce soit leur nombre (vertigineux), leur typologie (complexe et difficile à définir), leur fonctionnement (volatile) impliquent une prise de distance et donc une perte de contrôle sur le "circuit du livre"². En effet, pour permettre l'accès à un très grand nombre de ressources, les bibliothèques doivent se doter d'outils de gestion qui ne sont plus développés directement par les concernées elles-mêmes, mais bien par des sociétés com-

¹ En 2022, 38 articles publiés dans des revues spécialisées sur le thème "digital transformation and academic libraries" WOS [consulté en ligne le 08.01.2023]

² Bibliothéconomie- circuit du livre. Sandrine Malotau. CFCB, Université de Toulouse, 2013.

merciales. Ces sociétés s'approprient les données fournies par les bibliothèques, considérées comme des clientes et les leur revendent ! (C'est ce qui s'appelle les bienfaits du progressisme...)

Pour trouver des informations plus rapidement et plus facilement, le SIGB (système intégré de gestion de bibliothèque) s'est transformé en outil de découverte avec comme argument de vente *Ex Libris Alma is the only unified library services platform in the world, managing print, electronic, and digital materials in a single interface. As a completely cloud-based service, Alma provides libraries with the most cost-effective library management solution in the industry*³. La messe est dite!

L'outil de découverte, chevillé au corps, exulte désormais la profusion d'index, les algorithmes tenus secret pour qu'une ressource s'affiche en premier par rapport à une autre, les résultats parfois surprenants malgré des termes de recherche simple⁴ et une structuration de données

difficile à appréhender. Mais grâce à cet outil, les bibliothèques académiques peuvent désormais offrir des services plus efficaces et plus rapides.

Elles peuvent également partager facilement des informations, les commenter, les lier et les retravailler directement entre elles, ce qui permet d'enrichir le contenu, encore faut-il qu'il reste pertinent et réponde aux besoins de la communauté scientifique...

Bien que ces avantages soient directement liés au nouvel environnement technologique propre à notre métier, ils ne sauraient se substituer à des activités humaines, comme la contextualisation nécessaire à une description optimale d'un document (qu'il soit imprimé ou électronique), les échanges directs avec la communauté pour identifier leurs besoins dans la gestion de leurs données, les recherches documentaires, etc.

Pour assurer une transition numérique intelligente en bibliothèque, il est indispensable que le rôle de la bibliothèque soit défini dans un environnement pensé par des êtres humains et non par des machines, appuyé sur des valeurs humanistes et non commerciales.

³ Exlibris Alma - [consulté en ligne le 09.01.2023] <https://exlibrisgroup.com/products/alma-library-services-platform/>

⁴ 1496 résultats dans Swisscovery plus, outil de découverte utilisé par plus de 490 bibliothèques en Suisse, pour la recherche : transition numerique bibliotheque [consulté en ligne le 09.01.2023]

Hors-Texte

est le bulletin de l'Association des bibliothécaires et professionnels diplômés en information documentaire (AGBD). Il est envoyé gratuitement deux fois l'an à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organisateurs peuvent s'y abonner au prix de Fr. 30.- l'an (ccp 12-20457-3).

Adresse du site internet de l'AGBD

<https://www.agbd.ch>

Comité de rédaction

Abreu Teixeira Raquel, Afonso Bento Pedro, Antille Larissa,
De Jesus Lisandra, Ferreira Lisa, Frauchiger Théo, Kroo
Sarah, Wagnieres Achille

Adresse: AGBD - Association
Genevoise des Bibliothécaires
et Professionnels Diplômés en
Information Documentaire
1200 Genève

E-mail : hors-texte@agbd.ch

Abonnement : comite@agbd.ch

ISSN 0258-0713

Impression Fornara SA, Genève

Tirage 235 exemplaires

Mars 2023

Table des matières

Edito	1
Billet de présidence	2
Alain Jacquesson, un bibliothécaire visionnaire et trois virus...	4
Interview : Alexis Rivier	7
Rencontres, fraîcheur et bibliothèques : une semaine de congrès à Dublin	15
Bande dessinée numérique en bibliothèque	22
De la littérature numérique à la création d'un corpus de littérature web	25
D'un MicroVax à une salle de lecture virtuelle	32
L'ADN comme media de préservation numérique à long terme	39
Open Access : quelles transformations des métiers en bibliothèque académique ?	45
La transition numérique, une exploration au quotidien en bibliothèque académique	50

[Illustration de la couverture réalisée par Sophie Jacquier] 

[Merci à Lola Kroo pour l'aide apportée à la mise en page de ce numéro]